

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 09 Avril 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°101 ■

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A DÉCLARÉ

«85% du capital algérien est privé»

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la contribution du secteur privé était parmi les points forts de l'économie algérienne, notamment avec la concrétisation du guichet unique pour l'investissement et l'éradication de la bureaucratie.

P 3



Promotion du tourisme interne
Nécessité de mettre
en valeur les sources
thermales

P3

Marchés publics
Lancement incessamment
d'une application par CGMP

P4

Agriculture
Plus de 200 000
bénéficiaires de contrats
de concession

P4

Selon la FAO
**Les prix
alimentaires
mondiaux ont
baissé de 20,5%
sur un an**

P 11

Domiciliation bancaire
d'importation de bananes

**Un nouveau cahier de
charges sera adopté**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé que l'octroi du document de domiciliation bancaire d'importation de bananes s'effectuera «conformément à un nouveau cahier de charge», et ce en vue de baisser le prix et assurer la disponibilité de ce produit, a indiqué avant-hier vendredi un communiqué du ministère.

P2

Ouverture de capital des banques
publiques

**Une logique de
marché**

Les réformes financières ont pour objectif l'implémentation d'un nouveau mode de gouvernance au sein des banques publiques. Il s'agit d'aller vers un management bancaire qui cadre avec les orientations économiques du pays, et ses objectifs de développement d'où l'idée de l'ouverture du capital de certaines banques publiques.

P 5

En termes de contribution au PIB
mondial

**Les BRICS dépassent
pour la première fois
le G7**

Le poids économique grandissant du groupe des BRICS s'explique essentiellement par la forte croissance économique qu'enregistrent la Chine et l'Inde. Ce poids pourrait se renforcer davantage durant les années à venir avec l'élargissement du bloc à de nouveaux pays.

P 16

TRAFFIC DE MARCHANDISES
ÉTRANGÈRES

Démantèlement d'un réseau
international

Les éléments du Service central des investigations criminelles relevant du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), en coordination avec la section de recherches de la Gendarmerie de Bir Mourad Rais, ont procédé au démantèlement d'un réseau international spécialisé dans le trafic de marchandises étrangères introduites frauduleusement en Algérie, indique vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire.

"Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de crime organisé, notamment les crimes transfrontaliers qui portent atteinte à l'économie nationale, intervient suite "à des informations parvenues au Service central des investigations criminelles relevant du Commandement de la GN, concernant un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et activant au niveau des communes de Dar el Beida et Rouiba (Alger)", précise la même source, ajoutant que "ce réseau, dirigé par un individu de nationalité étrangère résidant en Algérie, s'adonne au trafic de smartphones via les frontières Est du pays".

"Après exploitation des informations, les lieux de stockage des marchandises de contrebande ont été localisés et les membres du réseau identifiés et arrêtés en un temps record à la faveur d'un plan bien ficelé".

"L'opération a permis l'arrestation de 4 individus dont 2 de nationalité étrangère et la saisie de 25.000 smartphones, 800 bluetooth, 1.200 écouteurs, 350 montres intelligentes, un (1) GPS, 3 voitures touristiques et une somme d'argent", selon la même source.

Après parachèvement des procédures légales, «les mis en cause ont été déferés devant les juridictions compétentes», conclut le communiqué.

KHEIMET MARAH'BA DE MOBILIS
Pour un Iftar Collectif

La Zakat El-Fitr a été fixée cette année à 120 DA par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs qui appelle les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour de Ramadhan, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le montant à 120 DA, soit un "Saâ" est équivalent à une mesure de 2 kg de la subsistance des Algériens. Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aid El-Fitr. "Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière qu'il doit sortir pour lui-même et pour les personnes à sa charge", a rappelé le ministère.

AÉROPORT FERHAT-ABBAS
Premier vol aller-retour Jijel-
Marseille

La Zakat El-Fitr a été fixée cette année à 120 DA par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs qui appelle les imams à procéder à sa collecte à compter du 15e jour de Ramadhan, a indiqué hier un communiqué du ministère. Le montant à 120 DA, soit un "Saâ" est équivalent à une mesure de 2 kg de la subsistance des Algériens. Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aid El-Fitr. "Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière qu'il doit sortir pour lui-même et pour les personnes à sa charge", a rappelé le ministère.

DOMICILIATION BANCAIRE D'IMPORTATION DE BANANES

Un nouveau cahier de charges sera adopté

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé que l'octroi du document de domiciliation bancaire d'importation de bananes s'effectuera «conformément à un nouveau cahier de charge», et ce en vue de baisser le prix et assurer la disponibilité de ce produit, a indiqué avant-hier vendredi un communiqué du ministère.

Par Slimane T

Le ministre a présidé, jeudi au siège du ministère, une séance de travail avec nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de bananes consacrée à «la réorganisation du marché de bananes en Algérie à travers l'encadrement de l'importation de ce produit, suite à la flambée de ses prix sur le marché national», a précisé la même source.

Lors de cette réunion, qui s'est tenue en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Zitouni a souligné que «la délivrance de la domiciliation bancaire d'importation de bananes sera conformément à un nouveau cahier de charges en vue de

baisser le prix et assurer la disponibilité de ce produit tout au long de l'année sur le marché national». Il est à noter que le prix de la banane sur le marché du détail dépasse les 700 DA/Kg, alors que son prix ne devrait pas dépasser les 300 DA/kg selon les spécialistes.

M. Zitouni a ordonné l'application de la loi de lutte contre la spéculation contre toute personne impliquée dans le stockage de ce produit, ajoute le communiqué.

Sur un autre registre, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a affirmé que les services de son département ministériel assureront toutes les facilitations aux exportateurs.

Dans le cadre de la série de rencontres avec les différents acteurs économiques et professionnels, Tayeb Zitouni a présidé une séance de travail avec nombre d'exportateurs algériens de différentes filières, consacrée à la mise en place d'un programme d'action et d'une feuille de route aux objectifs définis, pour la promotion

des exportations algériennes, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du président de l'Association nationale des exportateurs algériens, le ministre a affirmé que les services de son ministère «assureront toutes les facilitations aux exportateurs, en adéquation avec les orientations de l'Etat visant à promouvoir les opportunités d'exportation hors hydrocarbures », ajoutant que « l'implication des professionnels et des exportateurs s'inscrit au sein de la nouvelle approche économique du ministère », selon la même source.

Pour conclure, le même communiqué affirme que le ministre a également écouté les préoccupations des exportateurs et pris connaissance des obstacles auxquels ils sont confrontés, tout en convenant de « tenir une série de rencontres au siège du ministère, en présence des secteurs ministériels concernés par le dossier de l'exportation ».

LOGEMENTS AADL

Régularisation de 1276 dossiers de souscripteurs décédés

Au total, 1276 dossiers de souscripteurs AADL décédés ayant versé la première tranche ont été régularisés par le transfert du dossier au profit de leurs veuves, a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Laribi. Le ministre s'exprimait lors d'une plénière du Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Interrogé sur le devenir des dossiers des souscripteurs AADL décédés et des droits des veuves, M. Belaribi a indiqué qu'il a été procédé, à ce jour, à la régularisation de 1276 dossiers de souscripteurs décédés ayant versé la 1ère tranche du programme location-vente "AADL".

Alors que 781 autres dossiers ont été régularisés pour le compte de familles ayant une +Frédha+ leur permettant de traiter avec l'agence "AADL", a-t-il fait savoir. Les souscripteurs décédés après l'admission de leurs dos-

siers et n'ayant pas versé la 1ère tranche de la souscription, ne sont pas concernés par la régularisation dans la mesure où les dossiers sont incessibles, a souligné le ministre.

Concernant le lancement de nouveaux programmes, M. Belaribi a relevé l'existence d'un million d'unités de logement, toutes formules confondues, en cours de réalisation, indiquant que dans la loi de finances 2023, quelque 225.000 unités de logement ont été inscrites et que la préoccupation actuelle du ministère est de lancer la réalisation de ces logements, pour examiner plus tard la possibilité de lancer d'autres programmes.

Répondant à une autre question du sénateur Abderrahmane Kenchouba du Rassemblement national démocratique (RND), autour de la problématique de la non-construction de mosquées, de structures et d'autres établissements dans les nouvelles cités, le ministre a affirmé que la construction des mosquées ne relève pas des prérogatives du

ministère, ajoutant que son secteur prend en charge, dans le cadre des cités résidentielles intégrées, l'étude, le suivi et la réalisation des infrastructures éducatives et sanitaires et des institutions sécuritaires (sûreté urbaine).

Le ministre a également fait état de l'inscription de l'opération de la réalisation de trois mosquées dans le cadre des cités résidentielles intégrées dans la wilaya d'Alger (2 à

Ouled Fayet) et une mosquée à Sidi Abdallah, précisant qu'elles sont en cours de réalisation, à la charge du ministère.

Le ministre a, en outre, relevé que ses services ont introduit une demande de transfert du projet de la mosquée pôle de Relizane, des services de la wilaya au ministère, et ce après le grand retard accusé dans la réalisation.

R N

La Zakat El-Fitr fixée à 120 DA

Un protocole d'accord entre le Groupe TELECOM ALGERIE et le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme a été signé ce mercredi au niveau du siège de ce dernier sis à Hydra, Alger et ce, en présence des cadres dirigeants des deux Groupes, indique le groupe Télécom Algérie dans un communiqué.

La convention-cadre a été signée par le Président Directeur Général du GROUPE TELECOM ALGERIE, M. Khaled ZARAT, et le Président Directeur Général du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme M. Mohamed Anouar Benabdelouahad.

Cet accord de partenariat, précise la même source, vise à soutenir les actions de coopération entre les deux groupes, à travers leurs filiales, dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale.

Quotidien économique

Les Enjeux Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER: PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59 (021) 73.99.19

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

«85% du capital algérien est privé»

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la contribution du secteur privé était parmi les points forts de l'économie algérienne, notamment avec la concrétisation du guichet unique pour l'investissement et l'éradication de la bureaucratie.

Synthèse Sirine R

«85% du capital algérien est privé, et l'ère de la gestion administrative de l'économie est révolue», a-t-il soutenu, citant à titre d'exemple, les prévisions du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) selon lesquelles «l'investissement privé dépassera 30 milliards USD fin 2027». Plus de 1300 investisseurs attendent l'obtention d'une autorisation pour entamer le travail, ce qui contribuera à la création de 55.000 postes d'emploi en 18 mois seulement, a-t-il ajouté.

Questionné sur la situation économique du pays, le président Tebboune était catégorique en faisant savoir que tous les indicateurs économiques de l'Algérie étaient au vert et que l'économie nationale était dans le bon sens.

Dans un podcast diffusé par la chaîne d'information qatarie «Al-Jazeera», le Président de la République a affirmé que «tous les indicateurs économiques de l'Algérie sont au vert et l'économie nationale est dans le bon sens», relevant que le pays enregistrait «une croissance, un développement, des espoirs, et des horizons, comme en témoignent toutes les instances internationales». «La véritable force des peuples n'est pas la puissance militaire, mais plutôt la force économique», a-t-il fait observer.

Il a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie était la 3e ou 4e économie en Afrique et n'a pas de dette extérieure avec une croissance économique interne de 4,3%, ajoutant que le revenu par habitant en Algérie est supérieur de deux fois et demie à celui dans certains pays voisins.

64 milliards de dollars de réserves de change

Le pays dispose d'une réserve de change de 64 milliards de dollars, d'un excédent financier, des investissements sont lancés et de nombreux emplois créés, a-t-il ajouté, soulignant que les salaires en Algérie ont été revus à la hausse pour la troisième fois de suite avec un taux d'augmentation de 32% pour un taux d'inflation de 9%. Le Chef de l'Etat rappellera en outre l'institution de l'allocation chômage qui profite à quelque deux millions de chômeurs.

Dans son analyse des indicateurs économiques du pays, le Président de la République a fait remarquer que la dynamique que connaît actuellement l'économie nationale était marquée par une réduction des importations «sans priver les citoyens des besoins essentiels», d'une part, et une hausse record des exportations, d'autre part.

BRICS

L'adhésion de l'Algérie sera d'abord en tant que pays observateur avant d'être membre

Le Président de la République a affirmé que le processus de l'adhésion de l'Algérie aux «BRICS» est sur la bonne voie, en précisant qu'il s'agit d'une démarche qui permettra de renforcer l'économie nationale.

«L'Algérie prendra d'autres initiatives avec des économies plus fortes. Les banques et les investissements dans les BRICS permettront de renforcer l'Algérie sur le plan économique. Même politiquement, en tant que pays du mouvement des non-alignés, nous sommes proches de ce pôle», a-t-il dit. «La Chine, la Russie, l'Afrique du Sud et le Brésil sont favorables à la de-

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

mande d'adhésion, et l'Inde ne s'y est pas opposée», a ajouté le Président de la République.

L'Algérie devrait adhérer lors de la prochaine réunion périodique du groupe prévue l'été prochain en tant que «pays observateur dans un premier temps. Avec l'amélioration des indicateurs, nous deviendrons un membre à part entière au sein des BRICS», a-t-il fait savoir.

Fonds pillés: 22 à 23 milliards USD récupérés en interne

Répondant à une question sur le processus de récupération des fonds pillés, le Président de la République a expliqué que ce processus avait été engagé d'abord en interne, relevant que «nous avons pu récupérer jusqu'à présent, sur des décisions de justice, près de 22 à 23 milliards de dollars».

Concernant les fonds détournés vers l'étranger, le Président de la République a affirmé que l'opéra-

tion se poursuivait, citant l'exemple de l'Espagne qui a «accepté de restituer 3 hôtels cinq étoiles au Trésor algérien».

S'agissant des questions régionales et sur le dossier malien, le Président de la République a affirmé que l'Algérie œuvrait à instaurer la sécurité au Mali. «Personne ne nous empêchera d'aider nos frères maliens et nous n'accepterons aucune scission entre le nord et le sud du Mali», a-t-il souligné.

«L'approche de l'Algérie et de la France concernant le Mali n'est pas la même et j'en avais informé le président français... la France voit que la solution est militaire, alors que nous la considérons économique et sociale», a-t-il dit.

Evokant la Libye, le président de la République a rappelé que l'Algérie respectait la décision souveraine libyenne, soulignant que «le changement de gouvernements n'est pas une solution, mais un baume temporaire».

«Nous sommes à équidistance avec toutes les parties et nous n'accepterons pas les manipulations puisque le changement de gouvernements n'a pas donné de résultat, et la solution souveraine réside dans les élections», a affirmé le Chef de l'Etat.

Pour ce qui est de la Tunisie, le Président de la République a affirmé que l'Algérie n'abandonnera jamais la Tunisie et le peuple tunisien, et elle ne tolérera pas «l'effondrement de l'Etat tunisien», souhaitant que le peuple tunisien préserve son pays.

Les tirailllements politiques en Tunisie sont une affaire interne et font partie du processus démocratique, a relevé le président de la République. Concernant le Sahara occidental, le Président de la République a rappelé que la question est entre les mains des Nations Unies.

«Le premier et le dernier mot reviennent au peuple sahraoui, seul à disposer de son sort», a-t-il soutenu. Quant à la question palestinienne, le Président de la République a indiqué que «la stabilité du Moyen Orient, voire du monde, s'appuie sur l'établissement d'un véritable Etat palestinien».

«Nous allons aider nos frères palestiniens pour unifier leur position, et pour que la Palestine devienne un membre à part entière au sein de l'ONU», a-t-il dit, relevant que le problème de l'Algérie avec l'entité sioniste réside uniquement dans le droit palestinien et que l'Algérie ne renoncera jamais à ce droit, quelles que soient les circonstances.

PROMOTION DU TOURISME

INTERNE

Nécessité de mettre en valeur les sources thermales

Le ministre du tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a souligné, jeudi à Ain Defla, la nécessité de mettre en valeur les sources thermales au niveau national en vue de promouvoir le tourisme interne. Lors d'une visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya d'Ain Defla, Mokhtar Didouche a indiqué que les sources thermales doivent être mises en valeur pour promouvoir le tourisme interne, dans le cadre de la vision du secteur visant le développement de tourisme au niveau local.

Le ministre a ajouté, lors d'un point de presse tenu à l'issue de la visite, qu'un «recensement national général des sources thermales a été réalisé récemment», ajoutant à ce propos que la wilaya d'Ain Defla en possède huit (8) dont la moitié a des «vertus thérapeutiques avérées», a-t-il affirmé.

Concernant la stratégie du développement du secteur du tourisme, M. Didouche a fait savoir que des pôles touristiques ont été ciblés pour «implanter un certain nombre de projets qui seront dédiés à des investisseurs qui vont donner un plus, promouvoir et mettre en valeur le tourisme de montagne et le thermalisme».

Quant au financement des projets dans le secteur, il a déclaré que dans le cadre de partenariat public-privé, «des possibilités vont être données à tous ceux qui veulent investir dans le tourisme».

Il a également donné des instructions, lors de sa visite à la station thermale de Hammam Righa, d'achever dans les meilleurs délais tous les travaux non encore lancés, notamment la restauration et la modernisation de l'hôtel Zaccar.

Par ailleurs, le ministre a aussi procédé à l'inauguration de deux infrastructures hôtelières. Il s'agit de l'hôtel «Bacha Royal» dans la commune de Hammam Righa et de l'hôtel «El Maqam» à Miliana.

R.E.

AÏD EL FITR, SAISONS ESTIVALE ET DU HADJ

Le ministre insiste sur la «bonne préparation»

Le ministre des Transports, Youcef Chorfa a donné, jeudi lors d'une réunion avec les cadres de son secteur, nombre d'instructions relatives aux préparatifs en prévision de l'Aïd El Fitr et des saisons estivale et du Hadj 2023, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée par visioconférence en présence de cadres de l'Administration centrale et de Directeurs des transports de wilayas, le ministre a évoqué les défis auxquels le secteur fait face, ainsi que les prochaines échéances importantes.

Chorfa a ordonné, lors de cette ren-

contre, de «réunir tous les moyens pour une bonne préparation en vue d'assurer le transport aux citoyens durant Aïd El Fitr, tous modes confondus», soulignant «le suivi qualitatif des services proposés au niveau des aéroports, mais aussi de la pleine disposition des infrastructures à recevoir les citoyens en tout confort», précise le communiqué.

Le ministre a, en outre, enjoint de mettre en place «une feuille de route étudiée en prévision de la saison estivale pour tous les modes de transport terrestre, aérien et maritime», ajoute la même source.

Le ministre a également ordonné «la préparation de la saison du Hadj

2023, en assurant des moyens de transport entre les wilayas pour les pèlerins, et en œuvrant en coordination avec les agences de tourisme pour garantir le bon déroulement de cette opération».

Il a par ailleurs relevé l'importance de «veiller au bon fonctionnement des différentes gares routières sur l'ensemble du territoire national, en réunissant les conditions de confort, en assurant la sécurité des citoyens à travers le contrôle technique périodique des véhicules, et en respectant le système de roulement entre les chauffeurs, notamment sur les longs trajets», poursuit le communiqué.

La réunion était l'occasion pour écouter les interventions de certains directeurs de wilayas sur l'état du secteur et les dossiers en cours dans les différentes wilayas de leur compétence.

A ce titre, le ministre a rappelé aux directeurs de wilayas l'importance de ce secteur stratégique et vital, et son rôle dans l'accompagnement des différents projets structurants qui contribuent au développement socioéconomique du pays, ce qui nécessite un haut sens des responsabilités et davantage d'efforts et de dévouement pour servir le secteur et le pays».

R.E.

MARCHÉS PUBLICS

Lancement incessamment d'une application par CGMP

La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) se digitalise. Une première application gratuite dédiée aux marchés publics sera lancée au courant du deuxième semestre de 023. L'annonce a été faite le directeur général de cet établissement public, en l'occurrence, Oualid Nasri.

Par S.R.

SONELGAZ

Adjal discute des perspectives de coopération avec l'ambassadrice de Turquie à Alger

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi, l'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, avec laquelle il a discuté des perspectives de coopération entre les deux pays, notamment dans les énergies renouvelables, indique un communiqué du groupe public.

Les deux parties "ont d'abord évoqué l'histoire du partenariat entre l'Algérie et la Turquie, rappelant tous les projets qui ont réuni les deux pays dans le domaine de l'énergie", précise le communiqué.

M. Adjal et Mme Goktas ont ensuite discuté des "perspectives de coopération entre les deux pays à travers le renforcement des moyens de partenariat entre Sonelgaz et les entreprises spécialisées dans l'énergie, notamment les énergies renouvelables, en Turquie", selon la même source.

La rencontre "reflète la solidité des relations algéro-turques, qui remontent à loin, et traduit la ferme volonté de préserver ces relations historiques et les liens profonds entre les deux pays frères", souligne le communiqué.

Cette application, précise-t-il, destinée aux parties intéressées et aux partenaires économiques permettra, entre autres, de consulter les projets, de s'enregistrer en ligne, de télécharger des documents, d'ouvrir un compte et de consulter les sommes dues.

La Caisse de garantie des marchés publics s'emploie actuellement à développer son site Web, qui permet aux différentes entreprises souhaitant bénéficier des différents produits proposés par l'établissement de prendre connaissance de toutes les conditions et pièces nécessaires à la constitution d'un dossier qui sera étudié à distance, a fait savoir le responsable dans une déclaration à l'APS. Grâce à cela, «les entreprises n'ont pas à se rendre aux directions et antennes de la caisse, sauf en cas d'acceptation du dossier pour la signature des contrats (caution ou avance)», affirme-t-il.

Selon le responsable, la CGMP s'oriente, dès

cette année, vers de "nouveaux horizons" et une vision d'avenir basée sur des moyens et des méthodes modernes, en vue d'élargir sa part de marché, qui est autour de 20% actuellement, et ce, à travers notamment l'utilisation d'un système de gestion numérique de toutes les affaires internes et externes de l'établissement.

De plus, la caisse œuvre à étendre son champ d'activité et sa présence au niveau national avec l'objectif de s'ériger en pôle d'information, d'étude et d'analyse sur les marchés publics.

L'établissement s'emploie également à élargir sa gamme de produits, constituée actuellement de six (6) cautions et de deux (2) types d'avances de trésorerie, en vue de faciliter la réalisation financière des marchés publics. Concernant le bilan de la caisse, M. Nasri a fait savoir que cette institution publique à caractère industriel et commercial (EPIC) a octroyé aux entreprises bénéficiaires de projets publics depuis sa création en 1998 à fin 2022, près de 65.000 cautions d'une valeur de 936 mds DA.

De 2006 à fin 2022, la caisse a octroyé égale-

ment près de 10.000 avances financières aux projets de développement de l'ordre de 236 mds DA, a-t-il ajouté.

Dans ce sillage, M. Nasri a indiqué que son établissement traitait avec plus de 7000 entreprises dont 80% du secteur privé.

Ces entreprises œuvrent à la réalisation de projets dans différents secteurs tels que le bâtiment et les travaux publics, l'hydraulique et les transports tout en assurant les services liés à ces secteurs, explique M. Nasri, citant à titre d'exemple quelques mégaprojets cautionnés par la caisse dont l'aéroport international d'Alger, le métro d'Alger, la voie ferrée et l'aménagement de Oued El Harrach.

La CGMP est un établissement public sous la tutelle du ministère des Finances qui dispose de quatre (4) directions régionales et trois (3) antennes à l'échelle nationale.

Elle a pour mission de faire l'équilibre entre l'évolution matérielle et l'évolution financière des projets des équipements publics à travers l'octroi des garanties facilitant la réalisation financière des marchés et assurant l'accompagnement des entreprises tout au long de la durée de réalisation.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

Examen de trois projets de décrets exécutifs

Le Gouvernement a examiné mercredi dernier, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre M. Aïmene Benabderrahmane, trois projets de décrets exécutifs fixant l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, et le modèle de la carte de l'auto-entrepreneur.

Selon un communiqué des Services du Premier ministre, ces projets de décrets exécutifs, présentés par le ministre de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises,

s'inscrivent dans le cadre de la mise œuvre des dispositions de la loi n° 22-23 du 18 décembre 2022 portant statut de l'auto-entrepreneur, précise-t-on de même source.

Le premier projet de décret exécutif, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, a pour but de "créer un établissement public à caractère administratif, dénommé +agence nationale de l'auto-entrepreneur+, placée sous la tutelle du ministre chargé des start-up".

La création de cette agence vise à "contribuer à la régulation des nouvelles activités économiques, notamment dans le numérique et à développer l'esprit entrepreneurial en facilitant l'accès des jeunes

à l'auto-emploi et en favorisant leur intégration dans l'économie formelle.

Elle sera notamment chargée de la mise en place et de la gestion du registre national de l'auto-entrepreneur à travers la plateforme électronique d'inscription créée à cet effet", souligne le communiqué.

S'agissant du deuxième projet de décret exécutif, qui fixe la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, il a pour objet la création, auprès de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, du comité des activités de l'auto-entrepreneur, chargé de la gestion de la liste des activités afin

d'émettre un avis et de formuler des propositions et recommandations concernant les activités individuelles éligibles.

L'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, note le document, s'opère à travers une plateforme numérique interopérable permettant la délivrance d'une carte d'auto-entrepreneur portant un numéro d'immatriculation nationale unique.

Quant au troisième projet de décret exécutif, il vise à "fixer le modèle de la carte de l'auto-entrepreneur qui est confectionnée électroniquement conformément aux normes techniques en vigueur".

R.E.

AGRICULTURE

Plus de 200 000 bénéficiaires de contrats de concession

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a affirmé que son secteur veillait à poursuivre la régularisation des dossiers du foncier agricole et des exploitations agricoles, et ce pour une exploitation optimale selon le principe de "la terre à celui qui la laboure", faisant état de plus de 208.000 bénéficiaires de contrats de concession.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudil et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Henni a fait savoir que les pouvoirs publics avaient pris de nombreuses mesures en vue de généraliser l'exploitation des terres agricoles relevant du Domaine de l'Etat, dont la gestion est soumise au système de concession qui couvre l'ensemble des droits du bénéficiaire garantissant ses investissements fixés pour une durée de 40 ans renouvelable, conformément à la loi de 2010 définissant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.

En réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation, Kamel Khelifati sur les procédures de révision des lois relatives aux exploitations agricoles, le ministre a fait état de 208.782 bénéficiaires de contrat de concession sur une superficie totale estimée à 2.312.740 hectares. S'agissant de la succession du droit de conces-

sion, de partenariat et d'octroi des terres récupérées, le ministre a souligné que le suivi sur le terrain effectué par les services du ministère montre "des difficultés dans leur application suite à des entraves auxquelles fait face le bénéficiaire du droit de concession, d'où la nécessité de réviser les textes réglementaires".

A propos des individus exploitant les terres agricoles sans titres, M. Henni a affirmé que son département ministériel avait publié une loi fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur, en plus de l'installation de commissions au niveau de 33 wilayas pour étudier les dossiers de conformité.

Le ministre a également souligné que l'opération d'étude et d'autorisation du règlement de plusieurs dossiers était en cours.

A une question posée par le sénateur Mohamed Larbi Slimani (Front Al Moustakbal), sur la saisie de têtes ovines, camelines et bovines de race africaine dans les wilayas du Sud et la possibilité de trouver une solution au problème du déplacement de ces têtes ovines entre les wilayas d'El Meniaa, d'In Salah et de Timimoun, en octroyant une autorisation exceptionnelle pour exercer le commerce de troc frontalier dans les wilayas du Sud limitrophes au Mali et au Niger, le ministre a indiqué que ce cheptel provenant des deux pays frontaliers (Mali et Niger) était soumis à des procédures réglementées et à des mesures sanitaires strictes, pour que ces bêtes ne constituent pas un

danger pour la santé du consommateur ou être à l'origine de la transmission de toute maladie contagieuse.

Pour le ministre, ces mesures strictes à même d'empêcher l'arrivée de ces bêtes, soit d'origine locale ou subsaharienne, s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la ressource animale et de la santé du citoyen. Ainsi, ces animaux ne peuvent être déplacés sans un certificat officiel de déplacement.

Répondant à une question du sénateur Hamza Bouafs (parti du Front de libération nationale), sur le manque des ressources en eau, dont pâtissent les éleveurs de dromadaires dans les régions du Sud et la possibilité de réaliser des puits artésiens, M. Henni a répondu que l'Etat s'employait à développer cette filière stratégique, d'autant plus que son département œuvre, de concert avec le Conseil interprofessionnel d'élevage camelin et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), à sa promotion.

Le ministre a également fait état du lancement de programmes de développement à travers les wilayas du Sud, en vue de lutter contre la désertification, en tirant profit des ressources du Fonds national pour le développement rural (FNDR) et en réalisant des puits en vue d'assurer la disponibilité des ressources en eau qui sont parmi les priorités du secteur.

R.E.

OUVERTURE DE CAPITAL DES BANQUES PUBLIQUES

Une logique de marché

Les réformes financières ont pour objectif l'implémentation d'un nouveau mode de gouvernance au sein des banques publiques. Il s'agit d'aller vers un management bancaire qui cadre avec les orientations économiques du pays, et ses objectifs de développement d'ou l'idée de l'ouverture du capital de certaines banques publiques.

Par Salim Chalabi

Le Président de la République ordonne l'accélération du dossier sur l'ouverture du capital des banques publiques. Une annonce très importante et rassurante pour le marché boursier. Si l'ouverture du capital de certaines banques publiques serait un coup de starter pour le marché boursier et que cela ouvrirait la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger, il s'agit d'atteindre les objectifs d'inclusion financière fixés et de capter les liquidités qui circulent en dehors du marché pour qu'elles participent de manière effective au financement de l'économie.

L'ouverture du capital a suscité des débats parmi les économistes algériens. Pour nombre d'entre eux, il s'agit de deux banques qui totalisent plus de 80 milliards de dinars de capital nominal, sachant aussi que dans une ouverture, il faut compter sur un prix d'émission qui est probablement plus élevé que sa valeur nominale.

Si on tient compte du fait que chaque banque doit ouvrir sur le marché primaire du compartiment principal un minimum 20% de son capital avec un prix d'émission équivalent trois

fois le prix nominal, ça donnera un capital flottant moyen de 60 à 70 milliards de dinars, ce qui peut dépasser sensiblement le niveau moyen habituel de 6 à 10 milliard de dinars entre investisseurs privés et institutionnels. D'autres soulignent qu'il faut veiller sur l'assainissement des actifs des banques ciblées par l'ouverture du capital. Et ceci avec l'ouverture d'une nouvelle institution financière qui peut jouer le rôle du compensateur chargé d'absorber les valeurs irrécouvrables issues des décisions publiques et politiques des anciens programmes de restructuration ou de mise à niveau des Entreprises Publiques Économiques (EPE).

En conséquence, il sera question de «mettre en place un dispositif permettant le financement pérenne et efficace de l'économie nationale en sortant du carcan du financement de l'import-import pour aller vers le financement des projets productifs pour accompagner les PME et les start-up.

L'ouverture de capital de banques publiques, est une option qui s'avère être le moyen tout indiqué, dans le contexte actuel, pour drainer des ressources complémentaires qui permettent de consolider les fonds des banques publiques, et leur capacité de financement de l'économie. Certains experts précisent aussi que l'ouverture du capital des banques publiques est une «opé-

ration salutaire inscrite au chapitre des réformes structurelles engagées.

Et cela du fait que l'opération qui consiste à vendre une partie du capital existant, ou l'élargir, fourmille d'avantages dont la participation à la modernisation de la gouvernance, au développement de la banque, ainsi que l'apport de capitaux nouveaux.

Cet apport dépend de deux critères fondamentaux. Le premier critère s'oriente et avance en fonction de la tendance économique adoptée et mise en œuvre. Dans le cas où l'Etat décide de s'engager ou non sur une voie purement libérale, ou même semi-libérale. Une telle mutation pousse naturellement les pouvoirs publics de se désengager sur certains segments qui exclusivement sont considérés comme des outils nécessaires à l'économie.

En somme, le secteur bancaire est un instrument pertinent et impératif qui doit reprendre son rôle de base, celui du financement du secteur économique, mais aussi et dans le cas présent, de s'adapter aux futurs besoins en politiques utiles pour accompagner et compenser les demandes de tous les agents économiques, qu'ils soient opérateurs ou consommateurs.

COMPTABILITÉ PUBLIQUE/PROJET DE LOI

Les textes d'application publiés dès la promulgation de la loi

Le ministre des Finances, Laziz Faïd a affirmé, à Alger, que la promulgation de la loi relative à la comptabilité publique et à la gestion financière interviendrait en concomitance avec la publication de ses dix textes d'application.

En réponse aux questions des membres de l'APN lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la comptabilité publique et à la gestion financière, présidée par le vice-président de l'APN, Ghali Lansari, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a déclaré que "dix décrets exécutifs ont été élaborés et transmis au secrétaire général du gouvernement pour examen", soulignant que "la promulgation de cette loi interviendra en concomitance avec la publication de ses textes d'application".

Le projet de loi revêt un caractère technique et comptable nécessitant le recours aux textes d'application pour expliquer et encadrer avec précision les procédures comptables et financières à suivre par les agents concernés pour l'exécution du budget, a-t-il expliqué.

À une question sur le contrôle financier sur les dépenses publiques, M. Faïd a rappelé que "le contrôle financier a grandement contribué à la réduction et au désendettement des collectivités locales depuis son application en 2010".

"La principale mission du contrôleur financier consiste à veiller à ne pas dépasser les affectations financières autorisées par le Parlement en vertu des lois de finances", a-t-il dit.

Dans le cadre de la réforme budgétaire prévue par la loi organique 18-15, ce contrôle antérieur se transforme en contrôle budgétaire tendant à s'assurer du caractère permanent de la couverture financière

de la programmation budgétaire et renforcer le rôle consultatif du contrôleur financier en matière financière, a poursuivi M. Faïd.

Pour éviter les obstacles susceptibles d'empêcher l'exécution des dépenses publiques notamment au niveau local, une cellule mixte sera composée entre la direction régionale du budget et la direction régionale du trésor en vue de coordonner entre elles et faciliter les opérations d'exécution des dépenses des ordonnateurs.

En réponse à une question sur les modalités de transparence dans l'attribution des marchés publics, M. Faïd a rappelé la création par les services du ministère des Finances, en décembre 2021, d'un portail électronique dédié aux marchés publics, lequel prévoit un espace pour l'ensemble des services contractants et des opérateurs économiques dans le domaine des marchés publics.

L'objectif étant de permettre la publication et l'échange de documents et d'informations relatifs aux marchés publics ainsi que la conclusion de marchés publics par voie électronique.

Le portail inclut un volet informatif, en vigueur depuis la date de sa création, un volet opérationnel, et un autre comprenant une étude des possibilités d'exécution, qui sera reçue provisoirement durant le mois en cours, en attendant la réception définitive du projet en question d'ici le mois de mai prochain, a-t-il expliqué.

Le portail inclura plus tard l'engagement électronique dans la conclusion de marchés publics lorsque les conditions appropriées sont réunies, notamment la signature et la validation électronique, auxquelles devront adhérer, entre autres, les départements du Commerce et celui du Travail.

S'agissant de la numérisation des services concernés par l'exécution du budget, M. Faïd a indiqué que, dans l'attente de l'entrée en vigueur du Système intégré de gestion budgétaire (SIGB), les services du Trésor public ont adapté leur système d'information à la réforme budgétaire prévue par la loi organique relative aux lois de finances, et cela permettra la récupération des informations financières sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 et approuvé par le Parlement.

Au sujet de la responsabilité des agents concernés par l'exécution budgétaire, le ministre a indiqué que la responsabilité du comptable public a été alléguée dans ce projet de loi par rapport à la loi n°90-21, et notamment : l'engagement de la responsabilité financière en cas de déficit du fonds, et n'est pas engagée, comme dans le passé, aux actes de gestion.

L'obligation pour le comptable de vérifier que les dépenses sont effectuées conformément aux lois et règlements en vigueur a été annulée, a-t-il précisé.

Il a également précisé que cette obligation implique toujours la responsabilité du comptable, car elle est générale et non spécifique.

C'est pourquoi le projet de loi stipule la nécessité d'élaborer une nomenclature des pièces justificatives des dépenses, ce qui permettra d'encadrer le travail du comptable public et de limiter sa responsabilité dans le domaine du contrôle des dépenses.

Concernant la formation, M. Faïd a souligné que ses services accordent une grande importance à la ressource humaine pour la réussite de l'opération de réforme des finances publiques, faisant état de la mise en place d'un programme global de formation des personnels parallèle-

ment à la mise en œuvre de cette réforme, à commencer par la formation comme première étape pour les formateurs, suivie d'un plan de généralisation de la même formation à une plus grande échelle pour couvrir tous les services concernés.

A partir de juin 2021, rappelle le ministre, une formation des formateurs a été lancée au profit de plus de 200 formateurs de divers ministères, qualifiés pour assurer la formation à grande échelle, ajoutant qu'à partir de décembre 2022, une formation à grande échelle a été lancée au niveau de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) au profit des services centralisés et décentralisés au niveau local.

Il a fait savoir, également, qu'à ce jour, plus de 16.000 cadres de différents ministères et organismes publics ont bénéficié de ce programme de formation (3.500 cadres au niveau central et 12.500 autres au niveau local), indiquant que près de 12.823 cadres ont été formés (800 cadres au niveau central et 12.023 autres au niveau local).

Par ailleurs, tous les walis et les secrétaires généraux des ministères et des organismes publics ont été formés, ajoute M. Faïd qui a fait savoir que la Direction générale du budget est en train de former tous les responsables de programmes et de la fonction financière des ministères et des organismes publics en la matière.

Afin d'assurer la formation au profit des structures du ministère des Finances, nous procéderons à l'ouverture de l'Ecole nationale du Trésor, dont le siège est à Tipasa, au cours du second semestre de l'année 2023, selon le ministre.

R.E.

TRANSFERT DE STRUCTURES ÉNERGÉTIQUES EN DEHORS DU TISSU URBAIN

Lancement de l'opération incessamment

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel avait lancé une étude de faisabilité pour le transfert de plusieurs structures énergétiques en dehors du tissu urbain dans plus de 30 wilayas, relevant que l'opération sera lancée "dans les plus brefs délais" pour certaines structures.

Le ministre s'exprimait lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, et présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et plusieurs membres du Gouvernement.

Répondant à une question du sénateur, Saadoun Moulay Lakhdar, concernant le transfert du centre enfûteur de gaz butane de la ville d'Ain Beida (Oum el Bouaghi), M. Arkab a rassuré que son département ministériel "a lancé une étude de faisabilité pour le transfert de plusieurs structures énergétiques de ce type (se trouvant dans les villes), en dehors du tissu urbain en coordination avec les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Finances, et ce, dans l'objectif de réunir toutes les conditions devant faciliter ces opérations, notamment les assiettes foncières et la couverture financière de l'opération".

Le ministère a finalisé ces études dans plusieurs wilayas, "englobant plus de 30 wilayas ayant le même problème, à savoir l'existence de structures énergétiques à l'intérieur du tissu urbain en raison de l'extension aléatoire des villes", a poursuivi le ministre, soulignant que la première opération consistait en l'inventaire du matériel et que l'étude financière était achevée.

L'opération de transfert des structures énergétiques en dehors du tissu urbain sera lancée prochainement, a-t-il précisé.

Il a indiqué, en outre, que le centre enfûteur de gaz butane d'Ain Beida avait été équipé des derniers appareils et technologies en matière de sécurité, soulignant que "la présence de ce centre au centre ville d'Ain Beida gêne relativement la population, une situation causée par le non respect des distances légales préalablement définies pour protéger la population et les installations énergétiques à cause de l'évolution anarchique du tissu urbain".

R.E.

COMPLEXES TOURISTIQUES
À TIPASA**Une destination privilégiée
des familles en ce mois de
Ramadhan**

Les complexes touristiques de Tipasa attirent actuellement de nombreux visiteurs et clients, grâce aux offres proposées pour la première fois, à l'occasion du mois de Ramadhan 2023, qui en ont fait une destination privilégiée pour les familles en quête de détente dans un décor naturel sublimé par les plages environnantes, et loin du brouhaha de la ville.

En effet, contrairement aux précédents mois de Ramadhan, durant lesquels les complexes "Village touristique", "Corne d'or" et "Matarès" relevant de l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa étaient des structures inanimées et figées dans le décor. Ils sont devenus grouillants de monde, notamment durant les soirées du Ramadhan, les week-ends et les après-midi, où l'animation bat son plein, a constaté l'APS.

Outre les habitants de la wilaya, ces complexes, dont le "village touristique", font office de lieu de villégiature pour de nombreuses familles venues d'Alger, Bida, Médéa, Ain Defla et Chlef, attirées par leurs surfaces boisées, aires de détente et autres terrains de sport (football, tennis), et parcourent pour les amateurs de chevaux, ou encore pour les vélocistes amoureux de la nature, dont des enfants. Certaines parmi ces familles vont même jusqu'à organiser un Iftar (rupture du jeûne) collectif en bord de mer, pour profiter du soleil couchant en faisant face au majestueux mont Chenoua. Selon le Président directeur général (P-DG) de l'EGT de Tipasa, Boubekeur Abid, cette affluente notable de visiteurs est surtout "le résultat du Plan d'action adopté par l'entreprise qui a décidé cette année de la gratuité de l'entrée aux complexes, en annulant le droit d'entrée fixé à 1500 DA pour chaque véhicule".

A cela s'ajoute "la gratuité des soirées familiales et autres animations organisées à l'occasion du Ramadhan, et la réduction des prix de la restauration et de l'hébergement à leur minimum, dans le cadre de la diversification des offres et de la garantie de prestations touristiques publiques", a expliqué le même responsable.

"Après une étude du marché touristique, avec un accompagnement assuré par les pouvoirs publics, il a été décidé, pour la première fois, la mise en œuvre d'un programme spécial Ramadhan, qui s'est avéré un quasi-succès, d'autant plus qu'il a coïncidé avec les vacances scolaires", a souligné M. Abid.

L'objectif principal ciblé par ces animations est de "restituer le lustre de ces complexes nationaux, sûjets, ces dernières années, à des difficultés financières ayant négativement impacté sur leurs performances, au point d'accuser un retard de plus de trois mois dans le paiement des salaires de leurs employés", a-t-il encore précisé.

Déficit comblé et un chiffre d'affaires record en 2022.

Après s'être félicité que l'EGT de Tipasa ait comblé le déficit accusé avant 2021, le même responsable a relevé que celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires "record" estimé à 895 millions DA, en 2022, jamais atteint depuis sa création dans les années 70 du siècle dernier. Cette performance réalisée en 2022 par l'entreprise, regroupant quatre complexes touristiques, la "Corne d'or", "Village touristique", "Matarès" et "El Bekaj", lui a permis de combler son déficit estimé à un milliard de DA de dettes cumulées jusqu'en mai 2020, a expliqué M. Amar Boubekeur.

SONATRACH

Hakkar en visite à la Direction des gazoducs "Enrico-Mattei" à Tébessa

Le Président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué, jeudi, une visite d'inspection à la Direction des gazoducs "Enrico-Mattei", relevant du transport par canalisation, située à Oued Safsaf (Tébessa), indique un communiqué de Sonatrach.

"D"ans le cadre du suivi du fonctionnement des installations de Sonatrach, le P-DG du groupe, M. Toufik Hakkar a effectué, jeudi, une visite d'inspection à la Direction des Gazoducs Enrico-Mattei, relevant de l'activité du transport par canalisation, située à Oued Safsaf, dans la wilaya de Tébessa", lit-on dans le communiqué.

M. Hakkar était accompagné, lors de sa visite, de cadres dirigeants de l'entreprise nationale, du Secrétaire général (SG) de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC) et du SG du Syndicat national de Sonatrach,

précise la même source.

La Direction des gazoducs assure la gestion et le contrôle de l'infrastructure d'un réseau de transport constitué de trois gazoducs de 48 pouces de diamètre et d'une capacité de transport de plus de 32,7 milliards M3 (MMC) standards/an, en provenance du Centre national de distribution de gaz de Hassi Rmel, sur une distance de 548 km, et qui passe par la station de compression Ain Naga dans la wilaya de Biskra.

La Direction œuvre à la mise en exécution des contrats de livraisons commerciales de gaz naturel aux clients de Sonatrach par le terminal de Oued Safsaf, en passant par le sol tunisien vers l'Italie.

Au cours de cette visite, la délégation s'est enquis du taux d'avancement des projets structurants de la Base de vie, de l'atelier d'entretien et de réparation des équipements, ainsi que le réseau de lutte anti-incendie, confié dans le cadre de la politique de sonatrach en vue de mettre à niveau le contenu local, à sa filiale de génie civil et de construction (GCB).

Un exposé détaillé du plan de modernisation des équipements industriels a également été présentée. Suite à quoi, M. Hakkar a donné des instructions pour tenir compte des normes de qualité et respecter les délais, a conclu le communiqué.

GUELMA

La mosquée Ibn Khaldoun et la zaouïa Rahmania intégrées dans un circuit touristique

L'le circuit touristique religieux conçu par la direction du Tourisme et de l'Artisanat à Guelma intègre la mosquée Ibn Khaldoun du chef-lieu de wilaya et la zaouïa Rahmania du village Nador, deux monuments symboles de l'attachement de la population locale à l'identité nationale et leur religion face aux plans coloniaux.

Ces deux monuments dont la construction remonte au XIX^{ème} siècle ont joué un rôle fondamental dans la mise en échec des plans du colonialisme français visant à détacher le peuple de son identité et de son authenticité, à travers la diffusion des valeurs religieuses et nationalistes, et la consolidation de l'appartenance à la civilisation arabo-islamique, affirme Salah Bakel, directeur du tourisme et de l'artisanat.

Le circuit ainsi proposé permet à son utilisateur de découvrir, en une journée, deux pans importants du patrimoine culturel local, précise le même responsable.

Il a indiqué que la direction a réservé son espace intitulé "chaque jour une photo", lancé depuis trois semaines sur sa page officielle Facebook pour la publication de photos sur ces deux monuments à l'occasion du mois sacré mettant en exergue leur rôle leader sous l'occupation coloniale dans l'enseignement du saint coran et des sciences de la charia et de la langue arabe et la lutte contre l'illettrisme et le charlatanisme.

L'écritain et spécialiste de l'histoire locale, Abdelghani Boussenobra,

a indiqué à l'APS que la construction de la mosquée Ibn Khaldoun, également appelée El-Atik, a démarré en 1848 et la première prière y a été officinée en 1851. Sa réalisation a été assurée avec le concours des enfants de la région et grâce aux dons de bienfaiteurs notamment après chaque fin de moisson-battage dans un élan collectif qui traduit leur attachement à leur identité et leur foi, souligne le même spécialiste.

Des pierres taillées des ruines de l'ancienne ville romaine ont été utilisées dans la construction de cette mosquée réalisée dans un style architectural ottoman pour marquer leur différence face à l'architecture coloniale, note cet écrivain qui relève que le journal El Moubachir, publié par les autorités coloniales en arabe, a évoqué, dans une de ses éditions de 1848, le début de la construction de cette mosquée et de plusieurs autres en différents endroits du pays dont Sétif.

Véritable œuvre d'art par son architecture islamique et ses magnifiques décorations de style ottoman, cette mosquée que certaines traditions orales non confirmées font remonter le début de la construction à la fin de la période ottomane vers 1824 et son ouverture à 1852, a fait l'objet ces dernières années d'une vaste opération de restauration.

Cet édifice cultuel renferme, en plus des salles de prière et d'enseignement coranique, une cave spacieuse qui servait à l'entreposage des provisions durant la glorieuse révolution libératrice.

ADRAR

L'environnement ouvert, un espace de formation et d'insertion des détenus dans la vie professionnelle

L'environnement ouvert constitue un espace important de formation des détenus avant leur insertion dans la vie professionnelle, a affirmé, jeudi à Adrar, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Saïd Zreb.

S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, M. Zreb a indiqué que "les ateliers créés au niveau des établissements à environnement ouvert relevant du secteur de la justice constituent un espace de formation des détenus avant leur insertion dans la vie sociale et professionnelle".

Lors de sa tournée, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion s'est enquis, au niveau de l'établissement à environnement ouvert situé dans la région de Tililane (nord d'Adrar), du fonctionnement des ateliers de formation dans la valorisation des produits agricoles et forestiers.

Il a, à cette occasion, mis en avant

l'importance de créer de tels établissements ayant pour objectif de former une main d'œuvre qualifiée dans divers métiers, à l'instar de l'agriculture, tout en saluant le succès remporté par l'établissement de Tililane dans ce domaine. M. Zreb a indiqué qu'Adrar est devenu aujourd'hui une des wilayas leaders dans le domaine des grandes cultures, l'aquaculture et la production des herbes médicinales, précisant que ceci permettra de favoriser la production agricole, mais aussi de faciliter l'intension professionnelle des détenus ayant purgé leurs peines, à travers la création de leurs propres micros entreprises notamment.

Il a, par ailleurs, apprécié les efforts consentis des autorités locales, en matière de l'accompagnement de cet espace qui occupe une superficie totale de 1.700 hectares.

Le même responsable a fait savoir qu'une commission ministérielle a été mise en place pour s'occuper

des programmes ayant trait à la réinsertion sociale des détenus.

Cette nouvelle instance regroupe 22 départements ministériels, les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), a expliqué M. Zreb, signalant que ce processus permet de démontrer son efficacité dans la réalisation des objectifs visés. M. Zreb accompagné des autorités de la wilaya et des responsables du secteur de la justice, au niveau de l'établissement précité, a donné le coup d'envoi d'une opération de plantation de différentes essences forestières, entre autres l'arganier, le moringa et l'épine ainsi que des semences pour produire 30.000 arbustes sur une surface de cinq (5) hectares.

Le directeur général, a souligné la nécessité d'intensifier les sessions de formation en coordination avec le secteur des forêts à la faveur des

détenus et des personnels relevant de l'administration pénitentiaire et de réinsertion et les accompagner pour promouvoir la production d'arbustes de différentes espèces adaptées aux caractéristiques climatiques de la région.

Dans le même sillage, il a mis en relief l'importance de la réouverture du jardin public situé dans l'environnement ouvert, une fois les travaux d'aménagement sont achevés.

Géré par le service des œuvres sociales relevant de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, cet espace qu'abrite un parc zoologique, une bibliothèque, des aires de jeux pour enfants et un circuit de sports mécaniques, constitue un endroit de détente apprécié par les familles. Au terme de sa visite, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion Saïd Zreb, a honoré des cadres retraités du secteur et attribué des titres de propriété de microprojets au profit des détenus libérés.

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les opérateurs télécoms devraient investir 15 milliards \$ dans les réseaux 5G d'ici 2025

Alors que la 5G est adaptée à de nouveaux usages émergents, McKinsey recommande aux opérateurs de s'aventurer au-delà de leur business model classique pour proposer des solutions de bout en bout basées sur des innovations de rupture comme la réalité virtuelle, l'Internet des objets ou encore la Computer Vision.

Alors que la 5G est adaptée à de nouveaux usages émergents, McKinsey recommande aux opérateurs de s'aventurer au-delà de leur business model classique pour proposer des solutions de bout en bout basées sur des innovations de rupture comme la réalité virtuelle, l'Internet des objets ou encore la Computer Vision.

Les opérateurs télécoms actifs en Afrique subsaharienne devraient investir 15 milliards de dollars dans le déploiement des réseaux de cinquième génération (5G) d'ici 2025, selon un rapport publié en février dernier par le cabinet de conseil McKinsey & Company.

A l'échelle mondiale, les investissements dans les technologies 5G pourraient dépasser les 600 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

La majeure partie de ces investissements sera réalisée dans la région Asie-pacifique (230 milliards de dollars), en Amérique du Nord (200 milliards) et en Europe (115 milliards).

Les opérateurs actifs en Amérique latine devraient investir quelque 45 milliards de dollars dans la 5G alors que ceux implantés dans la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA) devraient dépenser 30 milliards de dollars.

Bien que le rythme de déploiement de la 5G diffère entre les régions du monde, le rapport souligne que les opérateurs télécoms sont globalement enthousiastes quant au potentiel de cette nouvelle génération de réseaux de télécommunications. D'autant plus que cette technologie permet des vitesses de connexion plus rapides, une plus grande capacité et une très faible latence (délai écoulé entre le moment où l'information est envoyée et le moment où l'appareil la reçoit). Aussi, de nouveaux usages auront un impact positif

sur de nombreux secteurs d'activité économique.

McKinsey estime cependant que les opérateurs télécoms ne récupéreront qu'une fraction de leurs investissements colossaux s'ils poursuivent leur approche actuelle en matière de monétisation de la 5G. Le cabinet propose dans ce cadre trois business models capables de créer plus de valeur pour les opérateurs.

Accès sans fil fixe

Baptisé « connectivité de base », le premier modèle permet aux opérateurs de télécommunications de vendre l'accès à la 5G aux consommateurs de téléphonie mobile, et de lancer de nouveaux produits compatibles avec cette technologie, dont le plus prometteur est l'accès sans fil fixe (FWA). Cela permettra d'améliorer la connectivité des foyers et des entreprises et d'augmenter l'inclusion numérique. La création de valeur dans le cadre de ce modèle variera en fonction des régions, de la structure du marché et de l'intensité de la concurrence, mais les opérateurs peuvent globalement aspirer à une augmentation de trois points de pourcentage de leur chiffre d'affaires des services sans fil et engranger, par conséquent, des bénéfices allant de 10 à 20 milliards de dollars d'ici 2028.

Des solutions de bout en bout

Le deuxième business model dit « connectivité premium » se base sur l'offre d'une expérience réseau de meilleure qualité, plus fiable et adaptée aux besoins spécifiques des utilisateurs finaux. Dans cette optique, les opérateurs pourraient s'appuyer sur les réseaux mobiles privés destinés aux entreprises en développant un solide écosystème de partenaires. Ils pourraient ainsi s'appuyer sur des partenariats avec d'autres acteurs actifs dans le domaine de l'Edge Computing (informatique en périphérie de réseau), une méthode de traitement de données qui évite le passage par un Data center distant pour réduire la latence du traite-

ment de l'information, ou encore dans le segment de la Computer Vision (Vision par ordinateur), une technique d'intelligence artificielle permettant de reconnaître une image, de la comprendre et de traiter les informations qui en découlent. Ainsi, une entreprise peut par exemple être en mesure d'utiliser une solution de Computer Vision sur un réseau privé pour gérer les stocks dans ses entrepôts.

Dans le cadre de ce business model, la valeur économique est principalement dérivée des relations inter-entreprises (B2B), le rôle des opérateurs télécoms passant fondamentalement de la vente de connectivité pure à la vente de solutions personnalisées. Ce business model permettrait d'augmenter le chiffre d'affaires des services sans fil de cinq points de pourcentage, et de créer ainsi une valeur allant de 30 à 50 milliards de dollars d'ici 2028.

Des innovations de rupture

Le troisième business model concerne le développement par les opérateurs eux-mêmes de plateformes et de solutions finales qui prennent en charge une large gamme de cas d'utilisation et s'appuient sur des innovations de rupture comme la réalité augmentée, la réalité virtuelle, l'Internet des objets (IoT) ou encore de la Computer Vision. Des applications de ces technologies sont possibles dans plusieurs domaines tels que la gestion du trafic automobile, la gestion des déchets, la vidéosurveillance, les véhicules autonomes, l'automatisation de l'industrie et la télémédecine.

Dans le cadre de ce business model que McKinsey considère comme étant le plus lucratif, les opérateurs télécoms doivent se positionner en tant que fournisseurs de solutions de bout en bout (end-to-end), accepter de s'éloigner de leur cœur de métier et développer de nouvelles capacités afin de créer une valeur qui pourrait facilement dépasser les 100 milliards de dollars d'ici 2028.

Source : Ecofin

MAURITANIE

Le ministre de l'Agriculture souligne l'importance de son secteur

Le ministre de l'Agriculture, M. Yahya Ould Ahmed El Waghef, a souligné l'importance du secteur agricole et sa place centrale dans les programmes mis en œuvre par le gouvernement, en application des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

M. Ahmed el Waghef, qui s'exprimait, vendredi, lors d'une réunion avec les représentants des agences de l'ONU en Mauritanie, a mis l'accent sur l'importance de la contribution de tous les acteurs et partenaires internationaux à la réussite de la stratégie nationale de développement du secteur agricole, compte-tenu des potentiels considérables dont regorge le pays dans le domaine de l'agriculture.

Les participants ont suivi au cours de cette rencontre une présentation ayant porté sur des aspects se rapportant au secteur dont la vision et les perspectives de son développement, un inventaire de tous les problèmes et obstacles auxquels il est confronté ainsi que les opportunités offertes et capacités existantes.

Il a été, également, question de la possibilité de déterminer la contribution de toutes les agences des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers pour accompagner ladite stratégie, qui s'harmonise avec les priorités du gouvernement dans le domaine de l'amélioration de la situation du secteur agricole.

La séance de travail a été sanctionnée par la mise en place d'un cadre permanent de concertation entre le Ministère de l'Agriculture et les agences des Nations Unies, permettant l'échange d'informations et l'orientation des interventions, suivant les domaines d'intervention de chaque agence.

La coordinatrice du système des Nations Unies dans notre pays et les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF, ont salué, chacun en ce qui la concerne, cette initiative, qui permettra, selon ces organismes, de renforcer la coopération existante notamment avec le secteur agricole et de soutenir les efforts déployés pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Cette rencontre est le couronnement d'une série de réunions de concertation interne au niveau du ministère et avec tous les acteurs en vue de formuler une stratégie participative qui constitue une feuille de route pour le secteur à long, court et moyen terme.

EN AFRIQUE DU NORD

Le secteur des hydrocarbures gaspille chaque année 23 milliards de m3 de gaz naturel

Aux prix actuels du gaz naturel, l'Algérie, la Libye, l'Égypte et la Tunisie pourraient engranger 29 milliards de dollars par an grâce à la capture et à la commercialisation des volumes qui sont actuellement gaspillés, tout en réduisant significativement leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'Algérie, la Libye, l'Égypte et la Tunisie gaspillent environ 23 milliards de m3 de gaz naturel chaque année en raison du torchage, de l'éventage et des fuites à divers stades du processus d'exploitation des hydrocarbures, selon un rapport publié le 29 mars par le centre de recherche Columbia Center on Sustainable Investment (CCSI). Alors que ces quatre pays d'Afrique du Nord sont situés aux portes de l'Europe, les volumes perdus représentent l'équivalent de 15 % des importations de gaz russe par les pays membres de l'Union européenne (UE).

Aux prix moyens du gaz la période durant la période 2018 -2020 (5 dollars par million d'unités thermiques britanniques/mmbtu), la commercialisation des volumes de gaz gaspillés pourrait générer des revenus de 4,1 milliards de dollars par an.

Aux prix actuels, les revenus pourraient atteindre 29 milliards de dollars par an. Intitulé « North Africa can reduce Europe's dependence on Russian gas by transporting wasted gas through existing infrastructure », le rapport précise que le torchage est à l'origine du gaspillage de 16,3 milliards de m3 de gaz dans les quatre pays d'Afrique du Nord étudiés.

Des investissements inférieurs à 4 milliards \$

L'éventage, un processus contrôlé et intentionnel qui consiste à éliminer le gaz en le rejetant dans l'atmosphère, est res-

pensible de la perte de 5,3 milliards de m3 alors que les fuites engendrent le gaspillage de 1,3 milliard de m3.

L'Algérie est le pays qui gaspille les plus gros volumes de gaz naturel, du fait de ces pratiques liées à l'exploitation des hydrocarbures (13,5 milliards de m3). La Libye arrive en deuxième position avec 5 milliards de m3 devant l'Égypte (4 milliards de m3) et la Tunisie (0,3 milliard de m3).

Le rapport souligne que les gouvernements de ces pays d'Afrique du Nord n'ont pas jusqu'ici cherché à lancer des projets de capture de ces volumes de gaz gaspillés, en raison du manque de données sur l'opportunité que représentent ces projets en termes de revenus, et du déficit de capacités techniques ou de capitaux. Ces projets de récupération du gaz torché, mis à l'évent ou perdus à cause des fuites ne nécessitent pourtant pas des investissements colossaux. Une étude publiée en avril 2021 par la société britannique Capterio, un fournisseur de solutions de capture du gaz torché ou mis à l'évent aux compagnies pétrolières et gazières, souligne d'ailleurs que la récupération de la moitié des volumes de gaz gaspillés sur les sites de production en Afrique du Nord ne nécessiterait que des investissements inférieurs à 4 milliards de dollars.

Réduction significative des émissions de CO2

Plusieurs solutions existent pour l'utilisation des volumes qui pourraient être ré-

cupés. Il s'agit notamment de l'utilisation du gaz pour la production d'électricité pour les activités industrielles locales, de sa réinjection dans les gisements pour renforcer la pression et améliorer le taux de récupération de pétrole, de la création d'usines de gaz naturel liquéfié (GNL) ou encore de la connexion des évacuations de gaz à des gazoducs existants pour exporter ce combustible fossile.

Le rapport révèle, dans ce cadre, que 76% du gaz brûlé en pure perte dans les torchères en Algérie, en Libye, en Égypte et en Tunisie, soit 12,4 milliards de m3, se trouve à moins de 20 km de gazoducs existants. Mieux, 57 % de ces volumes torchés se situent à moins de 10 km d'un gazoduc existant.

L'Afrique du Nord est déjà bien connectée à l'Europe grâce à quatre gazoducs et quatre terminaux de GNL ayant une capacité totale de plus de 110 milliards de m3 par an. Le taux moyen d'utilisation de ces infrastructures de transport de gaz varie entre 32% et 42%.

Au-delà des gains économiques que représente la capture des volumes de gaz gaspillés dans les quatre pays d'Afrique du Nord étudiés, Columbia Center on Sustainable Investment indique que l'exploitation de cette opportunité pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ces pays d'au moins 466 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an.

TUNISIE

Kaïs Saïed refuse les « diktats du FMI qui conduisent à davantage d'appauvrissement »

Tunis avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars. Peu de progrès ont néanmoins été accomplis dans la mise en œuvre des réformes qui devaient accompagner ce plan de sauvetage.

Le président tunisien Kaïs Saïed a rejeté, jeudi 6 avril, les « diktats » du Fonds monétaire international qui conditionne le décaissement d'un programme d'aide de 1,9 milliard USD à son pays, à des réformes économiques portant notamment sur la levée des subventions aux produits de base, la réduction de la masse salariale dans le secteur public et la privatisation des entreprises publiques.

« En ce qui concerne le FMI, les diktats provenant de l'étranger et qui ne mènent qu'à davantage d'appauvrissement sont inacceptables (...). Ils [Les bailleurs de fonds, Ndlr.] nous demandent de les écouter. Je n'écoute que Dieu et la voix du peuple », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie marquant le 23ème

anniversaire du décès du père de l'indépendance tunisienne, Habib Bourguiba. « L'alternative est que nous devons compter sur nous-mêmes. Il faut trouver d'autres idées, car la paix sociale n'est pas un jeu ou quelque chose qui peut être pris à la légère », a-t-il ajouté, rappelant les émeutes meurtrières déclenchées en 1984 par l'augmentation du prix du pain.

Le dirigeant tunisien a d'autre part appelé les « pays étrangers » à restituer à son pays les avoirs détournés par les membres de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali et ses proches. « Le monde, le FMI doivent comprendre que l'être humain n'est pas qu'un chiffre. Pourquoi l'étranger ne nous rend pas l'argent qui nous a été volé. Rendez-nous notre argent. C'est l'argent du peuple tunisien », a-t-il lancé.

La Tunisie avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard USD, mais le décaissement de la 1ère tranche de ce prêt n'a pas encore eu lieu, car le gouvernement ne s'est

jusqu'ici pas engagé à mettre en œuvre les réformes d'assainissement des finances publiques et à rétablir la stabilité macroéconomique.

En mars, plusieurs responsables européens, dont le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, et le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani, avaient mis en garde contre un « effondrement » de la Tunisie susceptible de « provoquer des flux migratoires vers l'Union européenne et d'entraîner une instabilité dans la région MENA [Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ndlr] », tout en invitant les autorités tunisiennes à finaliser le programme convenu avec le FMI.

Tunis semble cependant redouter les tensions sociales que pourrait entraîner la mise en œuvre des réformes liées à la levée des subventions, dans un contexte d'envolée de l'inflation, de grave crise politique et de désaccords profonds avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la puissante centrale syndicale.

NIGERIA

800 millions \$ de la Banque mondiale pour des transferts sociaux liés à la fin des subventions du carburant

Le gouvernement devrait procéder à des transferts financiers directs en faveur de 10 millions de familles nécessiteuses et renforcer le réseau des moyens de transport en commun, pour limiter l'impact de la suppression des subventions sur les couches sociales les plus vulnérables.

Le Nigeria a obtenu un financement de 800 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour renforcer ses filets de protection sociale avant la suppression des coûteuses subventions du carburant, prévue en juin prochain, a annoncé la ministre nigériane des Finances, Zainab Ahmed (photo), le 5 avril. « Le financement de la Banque mondiale nous permettra d'effectuer des transferts financiers directs aux personnes appartenant aux couches sociales les plus vulnérables, qui figurent désormais sur un registre social national », a-t-elle déclaré lors d'un point de presse tenu à Abuja. La ministre a également précisé que le

gouvernement a procédé à l'enregistrement de 10 millions de ménages, soit environ 50 millions de personnes, sur un registre national des familles nécessiteuses, indiquant que le réseau des moyens de transport en commun sera également renforcé afin d'atténuer les conséquences de la suppression des subventions sur les personnes les plus pauvres. Le gouvernement nigérian a consacré 7,3 milliards de dollars aux subventions du carburant durant les six premiers mois de l'année en cours. Aucun budget n'a été cependant réservé à ces subventions au-delà de cette période. Le nouveau président nigérian élu, Bola

Tinubu, qui prendra ses fonctions le 29 mai prochain, s'est engagé à mettre fin aux subventions du carburant qui coûtent plus cher que les dépenses allouées à la santé et à l'éducation dans ce pays producteur de pétrole.

Son prédécesseur, Muhammadu Buhari, avait résisté, tout au long de son mandat, aux pressions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale au sujet de la levée des subventions aux produits énergétiques, de peur d'attiser la colère sociale alors que le taux de pauvreté est proche de 50% de la population.

UMOA-TITRES:

le Togo réussit sa sortie sur le marché financier régional en levant 32 milliards FCFA

L'Etat du Togo a travers son Trésor public réussi ce vendredi 7 avril 2023, un emprunt de 32 milliards FCFA sur le marché des titres publics de la sous-région ouest-africaine. Alors que le pays était à la recherche de 30 milliards FCFA via une émission simultanée de Bons (BAT) et d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT), son offre a attiré 19 investisseurs qui y ont souscrit à hauteur de 33 milliards FCFA, ce qui correspond à un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions, évalué à 111,7%. Selon le compte rendu de l'opération, le Trésor public togolais a collecté 19 milliards FCFA à travers des BAT émis sur la maturité de 182 jours et 1 milliard FCFA et 12 milliards FCFA via des OAT sur respectivement 3 ans et 5 ans. Toujours selon le rapport, sur les 32 milliards FCFA mobilisés, 26 milliards FCFA ont été levés auprès des investisseurs togolais.

Le Togo et le Brésil veulent renforcer leurs relations dans le secteur maritime

Le ministre togolais de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Kokou Tengué, a eu des échanges avec l'ambassadeur du Brésil, Nei Futuro Bitencourt pour examiner les possibilités de renforcer la coopération entre les deux pays dans le secteur maritime. Ces discussions s'inscrivent dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays qui ont débuté en 1972 et ont permis d'atteindre un niveau record d'échanges économiques de 97 millions de dollars en 2017. Les importations du Togo depuis le Brésil portent essentiellement sur les poissons, crustacés, mollusques, viandes et abats comestibles. Pour Lomé, l'objectif est de booster ces échanges, grâce au positionnement du Port de Lomé, porte d'entrée dans la sous-région. Une vision partagée par le pays sud-américain a martelé le ministre togolais. « Je me réjouis de nos convergences de vues sur les possibilités de coopération en matière maritime », a-t-il déclaré. Outre l'économie maritime, le Brésil et le Togo explorent également des coopérations, notamment dans les domaines de la recherche agricole, de l'éducation et de la formation militaire.

AFRIQUE DU SUD

L'Espagne mobilise 2,3 milliards \$ pour la transition énergétique et l'eau

Les financements comprennent une combinaison d'instruments, dont des subventions, des prêts à des taux réduits, des couvertures des risques liés aux projets par des compagnies d'assurances et des investissements en capital. L'Espagne va mobiliser une enveloppe de 2,1 milliards d'euros (2,3 milliards de dollars) pour financer des projets dans les domaines de la transition énergétique et de l'eau en Afrique du Sud, a rapporté Bloomberg ce jeudi 6 avril, citant un diplomate espagnol. « Ces financements com-

prennent des subventions de 15 millions d'euros pour des études de faisabilité, tandis que le reste des fonds sera injecté sous forme de prêts à des taux représentant environ la moitié du coût des prêts commerciaux, d'assurance des risques liés aux projets et des investissements en capital », a détaillé l'ambassadeur de l'Espagne en Afrique du Sud, Raimundo Robredo Rubio. Les investissements en capital seront réalisés dans le cadre de partenariats entre l'institution espagnole de financement du développement COFIDES et son homologue sud-afri-

caine, l'Industrial Development Corporation (IDC). Des participations de 30% devraient être cependant attribuées à des entreprises espagnoles. « La participation espagnole est nécessaire. Il doit y avoir un retour sur investissement pour le contribuable », a expliqué M. Robredo Rubio, indiquant que les projets concernent, entre autres, les domaines des batteries électriques, de l'hydrogène vert et des véhicules électriques. L'initiative espagnole est conforme aux objectifs du « Partenariat pour une transition énergétique juste » (Just Energy Transition

Partnership - JETP) conclu en novembre 2021, lors de la 26e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, entre l'Afrique du Sud et des partenaires financiers tels que la France, l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne. Ce programme doté de 8,5 milliards de dollars, et auquel l'Espagne ne participe pas, est présenté comme un exemple pionnier de la manière dont les pays riches peuvent aider les économies en développement à se défaire de leur dépendance au charbon.

UGANDA

Les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 59% en 2022, à plus de 814 000

Après avoir été durement touché par la pandémie du coronavirus, le secteur du tourisme continue à remonter la pente en Ouganda. Le nombre de visiteurs demeure cependant largement inférieur au record enregistré en 2019.

Les arrivées de touristes étrangers en Ouganda ont atteint 814 508 en 2022, en hausse de 59% par rapport à 2021, selon des données publiées, mercredi 29 mars, par le ministère du Tourisme, de la Faune et des Antiquités.

Les recettes touristiques ont atteint près de 2 700 milliards de shillings (717,7 millions de dollars) durant l'année écoulée, a-t-on ajouté de même source.

Pays enclavé d'Afrique de l'Est, où l'observation des animaux sauvages comme les gorilles des montagnes, les lions et les girafes représente l'activité touristique la plus populaire, l'Ouganda avait reçu 1,5 million de touristes en 2019. Le nombre des visiteurs étrangers a cependant chuté à 473 000 en 2020, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19



avant de commencer à remonter peu à peu depuis 2021.

Le ministère du Tourisme a d'autre part précisé que l'hébergement, l'alimentation, le transport de passagers et les achats ont représenté 68% des revenus du secteur touristique en 2022, indiquant que les touristes internationaux ont passé en

moyenne 7,6 nuitées dans le pays.

Avec 87,8 % de l'ensemble des arrivées, l'Afrique est restée le principal marché émetteur de touristes vers l'Ouganda, l'an passé, devant l'Asie et l'Europe. Avant la crise sanitaire, le secteur du tourisme représentait bon an, mal an environ 10% du PIB du pays.

Les Enjeux
Eco

Publicité

Appelez le

06 98 16 55 54

JANET YELLEN, LA SECRÉTAIRE AMÉRICAINE AU TRÉSOR

«La réforme de la Banque mondiale apportera 50 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans»

La réforme de la Banque mondiale (BM) devrait lui permettre de prêter 50 milliards de dollars supplémentaires sur dix ans aux pays qui en ont besoin, a dit à l'AFP la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, dans un entretien exclusif.

Grâce à cette évolution, la BM «étend sa capacité financière», a précisé la ministre de l'Économie et des Finances de Joe Biden, alors que se déroulent dès lundi à Washington les réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale. Les changements «pourraient entraîner une capacité de prêt supplémentaire de 50 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie, (...) une augmentation significative de ressources», a-t-elle détaillé, soulignant que cela représentait «une augmentation de 20% du niveau de prêt durable de la BIRD», la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, filiale de la Banque mondiale.

Des annonces seront faites la semaine prochaine, lors des réunions de printemps du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale, a-t-elle indiqué.

Le «début d'un processus de réformes»

Cette réforme de la Banque mondiale avait été lancée en octobre, sous l'impulsion de certains pays membres, notamment des États-Unis. À presque 80 ans, l'institution, issue de la conférence de Bretton Woods de juillet 1944, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, doit en effet mieux répondre aux besoins de financement des pays en développement. Et au-delà des montants, la Banque mondiale verra sa mission mise à jour, «pour ajouter le renforcement de la résilience contre le changement climatique, les pandémies, les conflits», a ainsi souligné Janet Yellen. «Ces défis ne sont pas séparés ou

contradictoires, mais plutôt inextricablement liés», a-t-elle insisté, et une autre annonce devrait avoir lieu lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale: «Le modèle opérationnel de la banque sera mis à jour pour l'orienter vers les objectifs que nous nous fixons». «Cela inclut une variété de choses», a détaillé la ministre, évoquant «l'intégration des défis mondiaux dans les outils de diagnostic, les stratégies de partenariat avec les pays ou le cadre orienté sur les résultats et la création de plus d'incitations pour la mobilisation des capitaux nationaux et privés».

Il s'agit du «début d'un processus de réformes», a salué Mme Yellen, qui espère en voir d'autres «d'ici la fin de l'année», avec des annonces «lors des prochaines réunions du G20 et de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale au Maroc» à l'automne prochain. Les autres banques de développement devraient, ensuite, elles aussi, entamer leur mue.

Changement de tête

En parallèle, la Banque mondiale changera également de président d'ici la fin du mois de juin, après la démission de David Malpass. Le manque de prise en compte du changement climatique lui avait souvent été reproché. Le nom de son successeur ne devrait pas être connu avant début mai. Un seul candidat est cependant en lice: Ajay Banga, 63 ans, un Américain d'origine indienne, présenté par les États-Unis. Il a notamment mis en avant son expérience dans les projets public-privé. Janet Yellen a salué la «base solide» apportée par David Malpass. «Je suppose qu'Ajay Banga

sera élu président, et il poursuivra ce processus. Et je crois qu'il comprend la façon dont la gestion de ces défis mondiaux est inextricablement liée à l'élimination de l'extrême pauvreté, et montrera une aptitude à diriger la Banque mondiale dans une nouvelle direction», a-t-elle assuré. Autre sujet important qui sera discuté à Washington la semaine prochaine: la restructuration de la dette souveraine des pays pauvres, qui avaient emprunté pour faire face aux dépenses liées au Covid-19, et voient désormais les intérêts augmenter avec la hausse des taux. «Il y aura une réunion de la table ronde mondiale sur la dette souveraine la semaine prochaine», a ainsi commenté Janet Yellen. Parmi les principaux créanciers, figure la Chine, à laquelle il est reproché un manque de volonté pour réussir à restructurer ces dettes. Cependant, «nous avons vu un certain mouvement de la part de la Chine concernant la participation à la restructuration de la dette du Sri Lanka, ce qui est un signe d'espoir», a salué la secrétaire au Trésor. «Nous avons des discussions techniques» auxquelles l'Empire du Milieu «a participé», a-t-elle précisé, assurant que les pays continuaient «à faire pression sur la Chine pour des améliorations». Le soutien économique à l'Ukraine sera également abordé.

SELON LA FAO

Les prix alimentaires mondiaux

ont baissé de 20,5% sur un an

«L'abondance des disponibilités, la faiblesse de la demande d'importations et l'extension de l'initiative sur les céréales de la mer Noire ont contribué à cette baisse», indique l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans son communiqué.

Les consommateurs français, en regardant les étiquettes dans leur supermarché, auraient du mal à y croire: les prix mondiaux des denrées alimentaires sont en net recul. En baisse pour le douzième mois consécutif, ils affichent un repli de 20,5% en mars 2023 par rapport à mars 2022 quand les marchés accusaient les premiers effets de la guerre en Ukraine.

«L'abondance des disponibilités, la faiblesse de la demande d'importations» et le corridor céréalier maritime permettant les exportations d'Ukraine ont contribué à cette baisse, indique l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Sur un mois, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits, a reculé de 2,1%. La baisse des prix des céréales (-5,6% sur un mois) et des huiles végétales (-3%) a compensé la hausse du sucre (+1,5%). Celui-ci est à son niveau le plus élevé depuis octobre 2016. Il reflète «les inquiétudes liées à la baisse des perspectives de production en Inde, en Thaïlande et en Chine», note la FAO.

Le prix du blé a chuté de 7%, sous l'effet d'une forte production en Australie, de l'amélioration des cultures dans l'Union européenne, des importantes disponibilités en Russie et de la poursuite des exportations ukrainiennes.

Toutefois, «si les prix ont baissé au niveau mondial, ils restent très élevés et continuent d'augmenter sur les marchés intérieurs, ce qui pose des problèmes supplémentaires en matière de sécurité alimentaire», tempère Maximo Torero, économiste en chef de la FAO. C'est le cas dans les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires, où la situation «est aggravée par la dépréciation des monnaies et le fardeau croissant de la dette», souligne-t-il.

C'est le cas aussi dans certaines économies avancées, les hausses se répercutant tout au long de la chaîne commerciale au fil des mois et des renégociations de prix. En France, les prix de l'alimentation ont ainsi bondi de 15,8% sur un an en mars.

AUX ÉTATS-UNIS

Créations d'emploi et chômage ralentissent au mois de mars

L'économie américaine a créé en mars moins d'emplois qu'en février et légèrement moins qu'attendu, mais le taux de chômage a reculé, a annoncé vendredi le département du Travail, deux signes d'un marché de l'emploi encore vigoureux. Le mois dernier, 236.000 emplois ont été créés contre 311.000 en février, ce qui est assez proche des attentes des analystes, qui anticipaient 238.000 créations, selon le consensus publié par MarketWatch. Le taux de chômage a lui baissé légèrement, à 3,5%, contre 3,6% un mois plus tôt. «Les créations d'emplois ont continué à progresser dans le tourisme et l'hôtellerie, les services publics, la santé et les services aux entreprises», a précisé le département du Travail dans son communiqué. Les dernières données dépeignent un marché de l'emploi américain toujours tendu, avec un taux de chômage qui reste très faible malgré les différé hausses de taux de la Réserve fédérale (Fed), qui visent à ralentir l'activité écono-

mique pour ramener l'inflation à sa cible de 2%. En théorie, ces hausses, qui ont fait passer, en un an, ces taux de 0% à une fourchette comprise entre 4,75% et 5%, devraient notamment avoir un effet sur le marché de l'emploi, via une décélération de la consommation et de la demande. Mais si l'inflation recule, elle reste encore à 5% sur un an, selon l'indice PCE publié fin mars, avec une inflation sous-jacente, c'est-à-dire excluant les prix de l'alimentation et de l'énergie, de 4,7%. «Les données soulignent la solidité du marché de l'emploi, avec une économie qui continue à en créer à un rythme rapide. Mais on peut observer des signes d'ajustement», a estimé, dans une note, la cheffe économiste pour HFE, Rubeeela Farooqi. Parmi ces signes, la baisse de 1000 emplois dans le secteur de l'industrie, signe de «l'influence déstabilisatrice de la hausse des taux», a estimé le président de l'Alliance américaine pour l'industrie, Scott Paul, dans un communiqué.

Signes de ralentissement économique

Autres signes, une hausse du nombre de personnes ayant perdu un emploi permanent, ainsi qu'une baisse des personnes revenant sur le marché du travail, c'est-à-dire qui n'occupaient pas un emploi et n'en cherchaient pas un jusqu'ici. Cette dernière donnée est d'ailleurs l'une des raisons des tensions sur le marché de l'emploi américain: si le taux de participation au marché du travail est en hausse, à 62,6% des personnes en âge de travailler, il reste en deçà des niveaux observés avant la pandémie (63,3% en février 2020). Autant d'éléments qui seront pris en compte par la Fed lors de sa prochaine réunion, le mois prochain, afin de décider si elle poursuivra ou non sa hausse de taux. Cette dernière attend, depuis plusieurs mois, de voir les effets de sa brusque remontée des taux, qui visait à éviter un ancrage sur le long terme de l'inflation, considérée comme encore plus dom-

mageable pour l'économie. Cependant, jusqu'ici, la consommation est restée dynamique, portée notamment par les économies réalisées par les Américains durant la pandémie, qu'ils ont pu dépenser par la suite, et le chômage particulièrement faible, alors que le pays est confronté à une pénurie de main d'œuvre. Les récentes turbulences dans le secteur bancaire, consécutives à la faillite, début mars, de Silicon Valley Bank et deux autres établissements régionaux, ainsi que le rachat de Credit Suisse par UBS, ont néanmoins montré que la hausse des taux avait un impact sur l'économie. Les craintes exprimées par l'Alliance américaine pour l'industrie en sont un nouveau symbole. En effet, pour Scott Paul, la «Fed doit comprendre que sa politique affaiblit notre compétitivité. L'industrie est un moteur essentiel du succès de l'économie de notre nation et de la sécurité nationale».

POINTS-MARCHÉ

Pourquoi les Bourses sont-elles fermées ce vendredi ?

Après la hausse du début de semaine, les marchés boursiers commencent à redoubler de vigilance.

Les marchés financiers mondiaux prennent une pause à l'occasion du Vendredi saint, qui n'est pourtant pas un jour férié dans tous les pays. Avis aux boursicoteurs, les Bourses mondiales vont fermer leurs portes à l'occasion du Vendredi saint. Seule l'Asie n'est pas concernée. Pourtant ce jour n'est pas férié en France par exemple, alors pourquoi la Place de Paris ferme-t-elle ? Explications.

Bas du formulaire

Le Vendredi saint est une commémoration religieuse, marquant le jour de la crucifixion et de la mort de Jésus-Christ. C'est un jour férié dans de nombreux pays comme l'Allemagne, la Suisse, ou

encore le Canada mais pas en France sauf pour les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Plusieurs histoires circulent sur les raisons de cette fermeture annuelle : un krach dévastateur serait survenu un Vendredi saint ou encore le contrat de location de la Bourse de New York qui comporterait une clause spéciale. Mais la plus plausible est religieuse. Il serait considéré comme amoral d'effectuer des transactions financières, le Vendredi saint, jour de la mort du Christ. Cette tradition s'est donc perpétuée au fil des siècles. Explication confirmée par Euronext, au Figaro.

« Cette règle est appliquée dans l'ensemble des sept marchés d'Euronext, qui

couvrent 25% des actions négociées en Europe » déclare la place boursière. La Bourse de Paris est donc fermée durant quatre jours, et elle ne rouvrira ses portes qu'à partir de mardi. En revanche, le New York Stock Exchange ouvrira dès lundi. En 2023, les marchés de Paris, Amsterdam et Bruxelles, seront fermés également le jour de la fête du Travail, à Noël, ainsi que le 26 décembre. Pour les investisseurs, cette fermeture n'a aucune conséquence particulière, explique Euronext. Simplement, aucune transaction ne pourra être effectuée. De quoi prendre une pause loin de l'effervescence des marchés.

MICROSOFT

Les marchés se stabilisent avant une journée chargée

Les Bourses européennes se montrent stables dans les premiers échanges vendredi, avant la publication de nombreux indicateurs, dont l'inflation en zone euro et des chiffres officiels de l'emploi aux États-Unis.

BOURSE

Les semaines écourtées invitent à la prudence

Dans une semaine réduite à quatre jours par le Vendredi saint, la Bourse de Paris a fait du surplace, en se maintenant toutefois au-dessus des 7.300 points, en hausse de 13,1% depuis le début de l'année. Avec le lundi de Pâques, la semaine prochaine sera également limitée à quatre séances. La solidité du marché du travail aux États-Unis (avec 236 000 emplois créés en mars et un taux de chômage à 3,5%) ne devrait pas conduire la Fed à baisser la garde. D'autant que si l'inflation re-

cule, elle se situe encore à 5% sur un an (4,7% hors prix de l'énergie et de l'alimentation). Dans ces conditions et compte tenu du niveau actuel du marché, des turbulences ne sont pas à exclure. La prudence doit donc l'emporter sur l'impétuosité. En 2022, les ventes ont progressé de 6,3%, mais la profitabilité s'est effritée : la marge d'excédent brut d'exploitation courant a reculé de 0,4 point de pourcentage, à 7,6%. Le bénéfice net ressort à 3,3 millions d'euros, en retrait de 26,7%. Le

groupe Adini n'a pas pu répercuter totalement la forte hausse de ses coûts (matières sèches et intrants, énergie, salaires...). Vendez Bio-U a connu un bon millésime 2022 : activité en croissance de 53%, hausse de 77% de l'Ebitda, multiplication par quatre du résultat d'exploitation, etc. Mais l'absence de prévisions chiffrées et un carnet de commandes limité à 7,7 millions d'euros à fin mars ont été mal perçus par les investisseurs.

LES INVESTISSEURS ATTENDENT LES CHIFFRES DE L'EMPLOI

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a fini en hausse jeudi, grâce notamment à la bonne performance d'Alphabet, alors que les investisseurs, qui s'inquiètent d'un ralentissement de l'économie américaine, attendent la publication du rapport mensuel sur l'emploi aux États-Unis.

L'indice Dow Jones a gagné 0,01%, ou 2,57 points, à 33 485,29 points. Le S&P-500, plus large, a pris 14,64 points, soit 0,36%, à 4.105,02 points.

Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 91,1 points (0,76%) à 12 087,96 points.

Alphabet et Microsoft ont contribué plus que les autres aux gains

engrangs par le S&P500 lors de la séance.

Le département du Travail a publié jeudi le nombre des inscriptions au chômage aux États-Unis, qui se sont établies à 228.000 lors de la semaine au 1er avril.

Wall Street a perdu du terrain ces derniers jours en raison des signes d'un ralentissement économique, un changement par rapport à ces derniers mois, lorsque les investisseurs accueillaient favorablement des données économiques faibles, pensant que cela pouvait démontrer que les hausses de taux d'intérêt décidées par la Réserve fédérale américaine (Fed) étaient efficaces. « Le marché hésite entre le fait

qu'un ralentissement du marché du travail représente une bonne nouvelle parce qu'il incite la Fed à faire une pause (dans son relèvement des taux) en mai, ou une mauvaise nouvelle parce qu'il signifie que la récession est en train d'arriver », a déclaré Ross Mayfield, analyste chez Baird.

Les regards se portent désormais sur le rapport mensuel sur l'emploi aux États-Unis attendu vendredi, qui sera publié alors que les marchés seront fermés en raison du Vendredi saint.

Les investisseurs attendent également la publication des résultats des grandes banques américaines, dont JPMorgan Chase et Citigroup, qui lanceront la semaine prochaine la saison des résultats d'entreprise.

Aux valeurs, Caterpillar a chuté pour la troisième journée consécutive, les investisseurs s'inquiétant d'un éventuel ralentissement économique. Levi Strauss & Co a chuté après que le fabricant de vêtements a affiché une baisse de son bénéfice trimestriel.

AMC Entertainment a de son côté progressé après qu'un tribunal américain a rejeté la demande de l'exploitant de salles de cinéma de lever une ordonnance de statu quo nécessaire à son plan de conversion d'actions privilégiées en actions ordinaires.

2026. La société iséroise table désormais sur un chiffre d'affaires d'environ 2,1 milliards de dollars, contre une précédente cible de 2,3 milliards de dollars, communiquée en juin 2022. L'entreprise a en revanche confirmé son objectif de marge d'Ebitda de 40% à cette même date.

La société donnera davantage d'indications sur ses perspectives de moyen terme lors d'une journée dédiée aux investisseurs le 8 juin, au lendemain de la publication de ses résultats annuels. Auparavant, elle publiera son chiffre d'affaires pour l'exercice 2022-2023 le 26 avril.

L'ensemble de ces annonces pourraient être sanctionnées par le marché, lorsque la Bourse de Paris rouvrira mardi matin. Dans une récente note, UBS, à titre d'exemple, tablait, dans son scénario de référence, sur une croissance de 5,5% pour l'exercice clos fin mars 2024.

PLOMBÉ PAR LES STOCKS DE SMARTPHONES

Soitec revoit à la baisse ses ambitions

La société iséroise a annoncé vendredi anticiper une croissance au point mort en données comparables pour l'exercice 2023-2024, et une chute de 15% au premier semestre. Ce en raison des stocks sur la chaîne d'approvisionnement de smartphones.

Alors que les marchés ont fermé leurs portes jusqu'à mardi matin, Soitec lance ce vendredi un avertissement pour son prochain exercice. Le fabricant de matériaux semi-conducteurs évolue en exercice décalé, clôturant ses comptes annuels à fin mars. Pour l'année comptable qui vient de s'achever il y a quelques jours, le groupe confirme ses objectifs, à savoir une progression de ses revenus à taux de change et périmètre constants d'environ 20% et une marge brute d'exploitation (Ebitda) autour de 36%.

En revanche, pour la suite, le groupe annonce un important coup de frein, livrant ses perspectives pour l'exercice qui sera clos fin mars

2024. L'entreprise iséroise anticipe ainsi des revenus stables sur cette année fiscale, hors effets de changes et de périmètre, par rapport à l'exercice 2022-2023. Il en est de même pour la marge d'Ebitda, attendue là encore stable, à 36%.

Surtout, sur le seul premier semestre de cet exercice 2023-2024, Soitec prévoit un plongeon de 15% sur un an de ses revenus à périmètre et taux de changes constants.

Des stocks à écouler

Pour justifier ces perspectives, Soitec évoque l'état du marché des smartphones, industrie évidemment très consommatrice en composants électroniques et qui connaît actuellement un niveau élevé de stocks, avec donc des ventes en fort déclin.

Selon les données du cabinet Counterpoint citées par la banque UBS, les ventes mondiales de smartphones ont ainsi plongé de 14,5% sur un an au mois de février, tombant à leur plus

bas niveau depuis mars 2020.

"Comme déjà communiqué au marché, l'absorption des stocks à travers l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du marché des smartphones devrait durer pendant tout le premier semestre de l'exercice 2023-2024", explique Soitec.

L'entreprise anticipe ainsi une "forte correction" de ses stocks sur son prochain exercice, en particulier au premier semestre, ce qui pèsera sur l'activité de sa division Communications mobiles.

"Par conséquent, la stabilité du chiffre d'affaires anticipée pour l'exercice 2023-2024 reflètera également une forte accélération entre le premier et le second semestre", ajoute l'entreprise.

Objectif de moyen terme abaissé

Soitec a également ajusté à la baisse son objectif de revenus pour l'exercice clos en mars

D'ICI 2026

Airbus va tester un moteur à hydrogène liquide sur l'A380

Airbus compte tester un puissant groupe motopropulseur électrique sur l'A380. Le moteur sera alimenté par de l'hydrogène liquide. En vol, le carburant sera conservé à des températures cryogéniques. Les premiers tests devraient débuter en 2026.

Des avions ressemblant à des ailes volantes, propulsés par des moteurs à hydrogène en 2035 : c'est la vision d'un avenir décarboné pour l'aviation civile qu'ont les aviateurs Airbus et Boeing. Le premier plancher déjà sur cette source d'énergie et estime être capable de tester en vol un groupe motopropulseur électrique alimenté en l'hydrogène liquide d'ici 2026. Ce ne sera qu'une des nombreuses étapes pour parvenir à concevoir un avion de ligne à zéro émission qui devrait faire ses premiers tours de piste d'ici 2035.

En attendant, Airbus vient tout juste de dévoiler ses prochains plans avec des tests de groupes motopropulseurs de classe mégawatt. Ils seront, dans un premier temps, suspendus sous les ailes. Chaque moteur

devrait disposer d'un réservoir d'hydrogène liquide. Et pour rester sous son point d'ébullition, le carburant sera conservé en cryogénie à -253°.

Airbus ne précise pas comment cette température sera maintenue. Chaque module disposera de sa propre pile à combustible, pour convertir l'hydrogène gazeux en électricité. Avec ce procédé de nacelle sous les ailes, Airbus considère que l'espace dans le fuselage pour le fret et les passagers sera conservé. Il sera en outre possible de détacher les modules des ailes pour la maintenance. Dans un premier temps, c'est l'A380 qui a été retiré du service qui servira à tester le prototype de ce type de groupe motopropulseur. Au lieu de positionner le réservoir sous l'aile, l'hydrogène liquide se trouvera à l'intérieur d'une section non pressurisée du fuselage.

Airbus et ArianeGroup viennent de signer un partenariat pour construire la première installation de ravitaillement en hydrogène liquide au monde. Elle sera située sur l'aéroport de Toulouse et devrait être opérationnelle dès 2025.

L'hydrogène liquide pour les vols long courrier

L'A380 ne sera pas désarmé de ses quatre réacteurs, mais il servira à tester un seul gros moteur électrique fixé sur la partie arrière gauche du fuselage en haute altitude. Placé juste avant la dérive, ce module additionnel vient jurer d'autant plus, qu'il confère une certaine asymétrie à l'avion. Pour les membres de l'équipe des tests ZEROe chez Airbus, le fait de disposer de ce moteur d'un seul côté ne posera pas de problème en vol à l'avion.

L'IA PLUS FORTE QU'UN POISSON C'est pour dans 10 ans

Les programmes d'IA qui combinent détection, action et modèles du monde pourraient atteindre une intelligence de niveau poisson dans la décennie qui vient, assure le philosophe David Chalmers. En avril 2032 ?

La probabilité que les programmes d'intelligence artificielle les plus sophistiqués actuels soient sensibles, ou conscients, est inférieure à 10 %. Mais dans une décennie, les principaux programmes d'IA pourraient avoir 20 % ou plus de chances d'être conscients. C'est-à-dire s'ils parviennent à atteindre une cognition du niveau du poisson.

C'est ainsi que le professeur de philosophie de l'université de New York, David Chalmers, a abordé la semaine dernière un sujet extrêmement controversé lors de la conférence NeurIPS (Neural Information Processing Systems) de cette année, à La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis). L'exposé du philosophe, intitulé "Could a large language model be conscious" (un grand modèle de langage pourrait-il être conscient, NDLR), était le discours d'ouverture de la 36e édition de cette conférence annuelle. Un grand modèle de langage, bien sûr, est la désignation de certains des programmes d'IA les plus avancés d'aujourd'hui en matière d'apprentissage automatique, tels que GPT-3, de la start-up d'IA OpenAI, qui est capable de générer du texte d'apparence humaine.

En février, le célèbre pionnier de l'apprentissage automatique Ilya Sutskever, d'OpenAI, a provoqué une tempête lorsqu'il a tweeté : « Il se peut que les grands réseaux neuronaux actuels soient légèrement conscients. » Cet été, Blake Lemoine, chercheur chez Google, a suscité encore plus de controverse en affirmant que le programme linguistique LaMDA était sensible. Ces controverses ont « piqué ma curiosité », a réagi David Chalmers.

META QUEST PRO

Meta dévoile son très attendu casque de réalité virtuelle

La firme a annoncé son très attendu nouveau casque dédié aux professionnels : le Meta Quest Pro.

Pour accéder au futur métavers de Facebook, devenu Meta, il faudra un équipement de réalité virtuelle (ou augmentée) adapté. Deux ans après le lancement du Meta Quest 2, un casque grand public très abordable, la firme vient de lancer son très attendu Meta Quest Pro à destination des entreprises, aussi connu sous le nom de « Project Cambria ». Ce nouveau casque change déjà par son aspect extérieur. La batterie est placée désormais à l'arrière, afin de mieux répartir le poids et améliorer le confort. Le Quest Pro est également plus fin que le Quest 2, grâce aux nou-

velles lentilles pancake qui remplacent les lentilles de Fresnel et augmentent le contraste de 75 %. Autre détail, le casque n'est pas doté d'une interface faciale complète, comme tous les autres casques, afin de laisser la vision périphérique libre. Toutefois, Meta fournit deux caches magnétiques qui permettent de bloquer la lumière.

Les précommandes déjà ovales

L'appareil intègre le nouveau processeur Snapdragon XR2+, qui promet 40 % de performances en plus par rapport au Snapdragon XR2 du Quest 2. La définition reste sensiblement la même, avec 1.800 x 1.920 pixels par œil. Meta utilise toutefois deux dalles

LCD séparées, ce qui permet d'améliorer le réglage de l'écart pupillaire, qui va de 55 à 75 mm (contre 58 à 68 sur le Quest 2). Les caméras de suivi sont désormais en couleur, ce qui ouvre la voie à des applications en réalité augmentée.

La réalité augmentée incruste des images et des sons virtuels dans le monde réel pour le transformer ou apporter des informations complémentaires.

La réalité augmentée désigne une interface virtuelle, en 2D ou en 3D, qui vient enrichir la réalité en y superposant des informations complémentaires. Principe et fonctionnement de la réalité augmentée...

AVEC LA PIXEL WATCH

Google fait le pari de la polyvalence

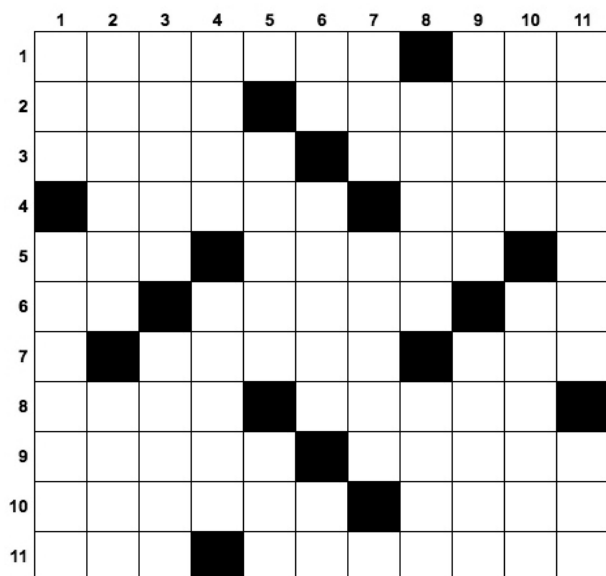
Google vient d'officialiser sa première montre connectée pour smartphones Android. Une smartwatch au style classique, bardée de capteurs pour le suivi de la santé, le sport et le bien-être, qui bénéficie de toutes les fonctionnalités Fitbit et d'une intégration des principaux services Google.

Google se jette dans le grand bain des montres connectées avec la première smartwatch entièrement développée en interne. C'est également l'occasion pour le géant californien d'intégrer la technologie et l'écosystème Fitbit dont il a fait l'acquisition en 2019. La Pixel Watch est disponible en une seule taille de boîtier de 41mm, déclinée en version Wi-Fi à 379€ ou connexion cellulaire LTE à 429€. À titre de comparaison, l'Apple Watch Series 8 d'entrée de gamme est à 499€ en version Wi-Fi 41mm et la Galaxy Watch 5 en boîtier de 40 mm est à 299€. Actuellement, une Pixel Watch est offert pour une précommande du Pixel 7 Pro.

Le design arrondi et bombé de la Pixel Watch est connu de longue date. Son boîtier utilise 80 % d'acier inoxydable recyclé. L'écran AMOLED 320 ppp est protégé contre les



rayures et les chocs par un verre renforcé Gorilla Glass 5 et la montre est étanche à 50 mètres. L'affichage permanent évite de devoir réveiller l'écran en levant le poignet. La montre embarque un GPS, une puce NFC pour le paiement sans contact ainsi qu'un éventail de capteurs pour ses fonctions santé et smartwatch : boussole, accéléromètre, altimètre, capteur optique de rythme cardiaque, oxymètre, etc.

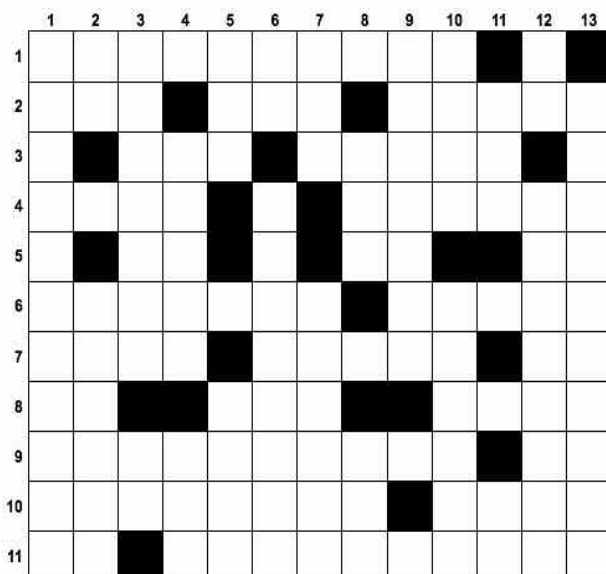


Horizontalement

1 Mener droit à la jambe de bois!- Rempli de noeuds ou de malices.2 Tous les arrêts réunis !- Alcoolisera son chagrin.3 Appellation d'origine contrôlée.- Se servir du 9v-2.
4 Hurler parfois.- Met à mal la virgule.5 Une offre qui impose l'échange.- Annoncent une dissolution, voire une destruction!6 Le D de Guido.- Ils ont des corps de cochon.- Par la bouche, brièvement!7 Cour de la Casbah.- Niveau de jauge du sannyasin!8 Le fils d'Anatole.- Élément du quartier des mineurs.9 Assurer un bon rapprochement.- Me prends pour Cézanne.10 Signal de départ.- Fait le tour de la chambre.11 Flotte au-dessus de la crème.- Réduire le candi.

Verticalement

1 Trois cardinaux pour un Dieu.- Fort clair en effet!2 En pince pour des vaisseaux.-
A doublé un acteur.3 Impressionnante pour Perdita.- Indispensable à l'autostoppeur.
4 A carrément mit de côté!- Représentatif d'un grand nombre!5 Juge, éclaire, ou ne brille pas.- Un subjonctif marrant.6 N'est pas supérieure aux instituteurs.- Séquence de film.- Pattes de coing.7 Manche avec un mort.- Primeur de canard.8 Airs marins.- Son abîme est plombé!9 Palindrome de genres.- Allonge au bout.10 Palmier à la noix.- Comme la feuille du précédent.11 Danseur canadien.- Ce n'est pas forcément acide.

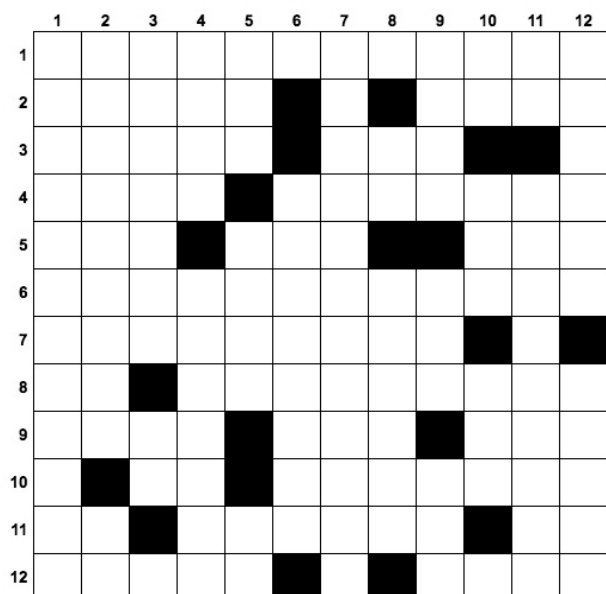


Horizontalement

1 [Le cuir est son domaine].2 En avant !- Piécette.- Entoure la grande ville.
3 Fut apte.- Qui s'y frotte s'y pique.4 Vallées inondées.- Peau de l'arbre.
5 Roulement de tambour.- Adverbe de lieu.- Petit cours.6 Utilisateurs.- Vagabonder.
7 Cime.- Prénom de Manaudou.- 3ème note.8 Dans le coup.- Larcin.- Existences.
9 [Décorateur de vitrines].- Hors de portée.10 S'amusera.- Finauderie.11 Pronom réfléchi.- [Ils ne font plus un tabac].

Verticalement

1 [Ils nous sortent leurs tripes].2 Alternative.- Humée.
3 Retapât.- Argent du labo.4 Emploi.- Shoot aérien.5 Ancienne armée.- Coûté.
6 Drame japonais.- [Sa règle d'or est d'être réglé].7 Dévêtue.- Maculera.
8 Hareng en caque.- Arbre d'Inde.9 [Petit commerçant alimentaire].
10 Ville du Nevada.- Dos.11 Transport parisien.- Do.
12 Expression de joie.- Laitéuse.
13 [Ils nous font part de leurs pensées].



Horizontalement

1 Amoureuse d'un Abbé.2 Se laisse abriter au risque de passer pour une bille.- La belle Emilienne.3 Il n'a qu'à s'écraser pour éviter les liaisons dangereuses.- Sans voix.4 Faisait preuve de verve quand il avait le barreau.- A la limite, il peut nous tenir à l'oeil, pas plus!5 Anti-occident.- Pour mettre du choeur à l'ouvrage.- Son roman chante la Normandie.6 Croisière à quai pour le bonheur des dames.7 Faisons la barbe.8 Patron pour un jour.- Pas urbaines mais pas forcément rurales.9 Saint de la joie.- Lumières de la ville.- Donc voulut?10 Après guerre, avant paix.- Puante, pourtant personne ne peut la sentir.11 Divinité rayonnante.- Aspirateur à eau.- Article d'importation.12 Il met le fa tout près du sol.- Inspirateur du peuple.

Verticalement

1 Viennoise qui est devenue une célèbre femme d'affaire.2 Bien faisante.- Se hâte lentement.3 Savoir d'où elle vient, c'est pour elle une question de bon sens.- Presqu'île.4 Enlevées.- Guère ceintes.5 Un peu trop basse.- Bleue à Broadway ?- Cet article est made in France.6 Pas forcément courageux.7 Tour du savoir.8 Agrément du Sud.- Signifiant insignifiant.9 Chasseur d'espions.- Ne tirez pas sur lui.- Si ce n'est lui, c'est donc sa soeur.10 Premier cours de France.- Sommet corse.- Objet olfactif de tout petit.11 Pour Porthos et pour tous.- Ont foison de toison.12 Finit généralement avec des ardoises!- Sans bouger, elle fait pourtant de sacrées bornes !

RENAULT ARKANA

Un succès insolent

Pour sa première année complète, le Renault Arkana a réussi à séduire son public et trouver sa place sur le segment ultra-concurrentiel des SUV familiaux. Au point qu'il en a détrôné cette année le roi incontesté, le Peugeot 3008.

En dévoilant l'Arkana, SUV Coupé ou berline à malle haute sur patte (à vous de choisir), Renault a surpris tout le monde. Alors qu'une telle catégorie de véhicules n'était jusqu'alors prise que par des constructeurs premium (Mercedes GLC Coupé, BMW X4...), le losange a pris le risque de penser que ce genre de modèles pouvait intéresser le plus grand nombre. Il semble avoir eu raison puisque Peugeot a dévoilé à son tour cette année un SUV coupé : le 408. Lancé d'abord en Russie en 2019 puis en Europe l'année dernière. L'Arkana est un crossover compact habitable, confortable et économique, notamment en motorisation hybride.



La technologie au secours des pneus pour véhicules électriques

L'entreprise canadienne Sailun a développé le nouveau pneu ERange EV, destiné spécifiquement aux véhicules électriques.

Si, comme moi, vous êtes propriétaire d'une voiture électrique, vous savez que ces véhicules sont plus lourds, plus puissants, plus silencieux que les voitures à combustion, sans compter qu'ils sont plus sensibles aussi sur le plan de la résistance au roulement. Par conséquent, ils commandent qu'on les chausse de pneus spécifiques.

Conducteurs de véhicules électriques, vous avez aussi sans doute remarqué que le nombre de personnes qui utilisent les bornes de recharge publiques est toujours à la hausse. Parfois, la situation est telle qu'il faut patienter un long moment avant de pouvoir utiliser le chargeur en question...

Un pneu qui peut aider à faire du chemin...

Pour répondre aux besoins de tous ces automobilistes, le fabricant de pneus Sailun, une entreprise canadienne qui compte plus de 20 ans d'expérience dans le domaine et qui a des tentacules partout dans le monde, a développé un nouveau pneu nommé « ERange EV ». Il s'agit d'un produit qui est destiné spécifiquement aux véhicules électriques, qui promet d'améliorer ses performances, qui offre une conduite silencieuse et, surtout, qui est conçu pour augmenter l'autonomie de tous les véhicules électriques, ou presque. On parle ici autant des voitures que des camions et des VUS électriques qui sont actuellement sur le marché.

Ces pneus permettent plus d'autonomie en raison d'un procédé avancé qui offre une résistance au roulement plus faible

que celle des autres pneus, tout en conservant une bonne traction.

Avec le nombre grandissant de véhicules électriques qui circulent désormais sur nos routes un peu partout sur la planète, cette innovation devient utile et intéressante puisqu'elle nous promet une autonomie supérieure à ce qu'offrent les autres pneus destinés aux véhicules électriques. Pour une Tesla Model 3, par exemple, l'autonomie sera de 7 % supérieure avec ces pneus. Voilà qui peut sembler peu, mais cette latitude permet néanmoins de rouler plus longtemps avec une même charge et, éventuellement, permettra d'éviter une recharge.

FORD

La Ford Mustang 2024 en carrosseries coupé et décapotable

À la suite de son dévoilement officiel en septembre, Ford a confirmé la puissance homologuée des moteurs de la septième génération de l'icône Mustang. Comme avancé au cours de la présentation, tous les moteurs proposés auront droit à une injection plus ou moins substantielle de puissance en attendant l'arrivée probable de livrées Shelby.

La mécanique de série, qui sera, à l'instar de la génération actuelle, un quatre-cylindres turbocompressé de 2,3 L, gagne un petit total de 5 ch pour 315 ch au bout du compte et un couple de 350 lb-pi. Cela en fait la Mustang de série la plus puissante par une légère marge. Malgré sa cylindrée identique à celle du moteur qu'il remplace, ce bloc est entièrement nouveau et gagne entre autres un système d'injection doté d'injecteurs logés tant dans la chambre de combustion que dans le collecteur d'admission.

La version GT recevra quant à elle un V8 de 5 L maintenant doté de deux papillons d'alimentation en air. Sa puissance de série passe à 480 ch et son couple grimpe à 415 lb-pi, des gains respectifs de 30 ch et 5 lb-pi face à la dernière année de la sixième cuvée de la Mustang. Finalement, la nouvelle variante Dark Horse de la Mustang GT pousse sa puissance maximale à 500 ch et 418 lb-pi de couple, lui assurant le titre de moteur atmosphérique le plus puissant jamais installé dans une Mustang qui n'a pas le logo Shelby sur ses ailes avant. Son régime de rotation maximal se situe à 7500 tr/min, question d'assurer de la théâtralité au rendu.

Rappelons que seules les Mustang 2024 dotées d'un V8 pourront être livrées avec une boîte manuelle. La version GT conserve sa boîte Getrag à six rapports et la Dark Horse reçoit l'excellente transmission Tremec, aussi à six rapports. Une transmission automatique à 10 vitesses est proposée en parallèle.

GENERAL MOTORS

La Firme songerait aussi à déployer des sous-marques Camaro et Escalade

General Motors (GM) souhaiterait incorporer des sous-marques Camaro et Escalade à son portfolio de modèles. C'est tout moins ce qu'avance le magazine américain Car and Driver quelques semaines après avoir avancé la même chose au sujet de la Chevrolet Corvette. Le média s'appuie de nouveau sur une source travaillant pour GM. L'idée est évidemment de tabler sur la notoriété de ces noms afin de décliner de nouveaux modèles. La sous-marque Escalade pourrait ainsi faire naître un VUS intermédiaire à plateforme monocoeque pour concurrencer le Porsche Cayenne. Un autre multisegment de luxe serait aussi à l'étude.

Le Cadillac Escalade pourrait devenir une sous-marque de GM afin de profiter de la notoriété de son nom. Du côté de Camaro, GM envisagerait de lancer un coupé et un multisegment électriques utilisant ce

nom passablement important dans l'histoire du géant américain. Cela rappelle indéniablement l'approche préconisée par Ford avec son Mustang Mach-E. Nul doute qu'il faudra que l'exercice se fasse avec adresse pour

éviter de diluer ces appellations indispensables pour GM.



Justice : l'ancien ministre délégué Nassim Diafat sous mandat de dépôt

L'ancien ministre délégué, chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, a été placé, vendredi, en détention provisoire par le parquet du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed, rapportent plusieurs médias. En effet, le juge d'instruction a ordonné le placement sous mandat de dépôt de cinq suspects, dont Nassim Diafat et Mokhtar Tayan, PDG de l'entreprise publique de fourniture des installations métallurgiques (Alrim), affiliée à Imetal. Des membres de sa famille ont été placés sous contrôle judiciaire, dont ses deux frères et son épouse. L'ancien ministre délégué a été mis en cause pour abus de fonction, dilapidation de deniers publics et octroi d'indus avantages à autrui.

AVEC DES PERTES POTENTIELLES DE 620 MILLIARDS \$ EN 2022

Les banques américaines sont objectivement plus risquées que les marchés africains

Plusieurs institutions africaines en appellent à une réforme de l'architecture financière mondiale. Un examen des pertes potentielles des banques américaines en 2002, démontre sans peine que les actifs obligataires africains constituent une alternative crédible pour les investisseurs, en dépit d'un deux poids deux mesures dans la perception du risque.

Selon le Federal Deposit Insurance Corporation, l'organisme qui gère le mécanisme de garanties accordées par le gouvernement américain aux dépôts bancaires aux États-Unis, la valeur totale des pertes potentielles dans le bilan des banques actives sur ce marché a atteint 620,4 milliards de dollars à la fin de l'année 2022. Cette information a récemment été mise en avant par de grands médias financiers américains, à la suite de la faillite de plusieurs banques américaines de taille moyenne, consécutives à celle de la Silicon Valley Bank.

Il n'est pas exclu que l'objectif de cette couverture médiatique ait été de démontrer que la banque californienne n'avait pas été la victime de mauvais choix de la part de sa direction, mais plutôt d'une conjoncture qui a fragilisé les banques plus petites. C'est d'ailleurs ainsi que la chute de la SVB est largement expliquée dans certains médias : un dommage collatéral des décisions de la réserve fédérale américaine (la banque centrale). Cette dernière est critiquée pour avoir constamment soutenu, dans un premier temps, que l'inflation serait passagère et qu'il n'y avait pas besoin d'augmenter son taux directeur. Cette position incitait les entreprises et le gouvernement à continuer d'emprunter car les taux d'intérêt étaient bas, et encourageait les banques à prêter davantage pour réaliser des marges.

Les pertes potentielles dont il est question ont deux formes : celles qui portent sur des instruments financiers, détenus à long terme (340 milliards de dollars) et celles liées aux produits enregistrés comme disponibles à la vente, et qui peuvent donc se réaliser à tout moment (280 milliards de dollars).

Avec des taux qui restent élevés et qui pourraient le demeurer pour contenir l'inflation ainsi qu'un dollar élevé, ces pertes potentielles risquent de se réaliser rapidement si les banques subissent une pression de liquidités et doivent céder leurs titres de créances disponibles à la vente. Pour les titres qui seront gardés à maturité, elles afficheront quand même une perte d'opportunité. Même si les débiteurs remboursent le montant investi, celui-ci affichera une décote en raison du niveau d'inflation.

Or, la situation actuelle ne semble pas avoir une issue favorable. C'est parce que l'économie américaine ne génère plus d'inflation que la banque centrale avait mis en place un dispositif d'argent facile. Mais l'inflation ayant dépassé ses objectifs, elle a décidé de remonter ses taux directeurs. Toutefois, même si l'inflation reculait dans la limite de ses objectifs, il n'est pas certain que les taux baissent à nouveau. Ces pertes, il faut le rappeler, représentent jusqu'à 2,3 fois le bénéfice net des banques en 2022, et plus d'une fois pour les pertes potentielles sur les instruments à la vente. La situation n'est pas banale, elle traduit les faiblesses d'un système financier qui ne parvient plus à honorer ses engagements de croissance des rendements pour ses clients, sur ses marchés considérés comme sûrs.

Une option reste ouverte pour la communauté mondiale des investisseurs : se tourner vers des marchés émergents et en développement tels que ceux d'Afrique. La dette globale de la région analysée différemment ne représente pas un risque pour le système financier mondial, et l'on peut noter que les banques américaines ont plus à perdre sur des produits financiers américains qu'en investissant en Afrique.

Sur un stock de dette à long terme qui a généré des revenus d'intérêt (service de la dette) d'une moyenne annuelle de 19 milliards de dollars, payés par les gouvernements africains entre 2017 et 2021, très peu de faillites ou de pertes de valeur sur les obligations ont été signalées.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Dimanche 09 Avril 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

EN TERMES DE CONTRIBUTION AU PIB MONDIAL

Les BRICS dépassent pour la première fois le G7

Le poids économique grandissant du groupe des BRICS s'explique essentiellement par la forte croissance économique qu'enregistrent la Chine et l'Inde. Ce poids pourrait se renforcer davantage durant les années à venir avec l'élargissement du bloc à de nouveaux pays.

Le groupe des cinq pays émergents, connu sous l'appellation des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), a désormais un poids économique plus important que celui du groupe des sept pays les plus industrialisés de la planète (G7), qui comprend les États-Unis, l'Allemagne, le Canada, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni, selon des données publiées par le cabinet de recherche britannique Acorn Macro Consulting.

En 2020, la contribution du

bloc des BRICS au Produit intérieur brut (PIB) mondial a atteint 31,5 % contre 30,7 % pour le G7 en parité de pouvoir d'achat, a-t-on ajouté de même source. Ce changement majeur a été notamment favorisé par la forte croissance économique qu'enregistrent la Chine et l'Inde.

La contribution du groupe des pays émergents au PIB mondial devrait se renforcer durant les prochaines années, surtout avec l'élargissement du bloc des BRICS à de nouveaux pays.

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au sein du groupe BRICS, Anil Sooklal, avait annoncé en février dernier que plus d'une douzaine de pays, dont l'Arabie saoudite, l'Indonésie, l'Argentine, la Turquie, l'Iran ou encore l'Algérie ont exprimé leur intérêt pour une adhésion à ce bloc.

Parmi ces pays, quatre ont

déjà déposé officiellement des demandes d'adhésion : l'Argentine, l'Arabie saoudite, l'Algérie et l'Iran. Malgré leur important poids économique et démographique (3,2 milliards de personnes), les pays membres du groupe des BRICS ne disposent actuellement que de 15 % des droits de vote à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI). Le groupe, qui a créé en 2014 sa propre banque de développement pour tenter de bousculer l'architecture financière mondiale dessinée par les accords de Bretton Woods, réclame depuis quelques années un rôle plus important dans les organes de gouvernance mondiale et le passage de l'ordre mondial unipolaire instauré dans la foulée de la guerre froide à un ordre multipolaire.

CYBERCRIMINALITÉ

Chanegriha met en garde contre les organisations subversives

Le général d'armée Said Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a mis en garde contre les organisations subversives qui exploitent les nouvelles technologies à des fins d'espionnage et de sabotage. En visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale, le général d'armée Said Chanegriha a, affirmé dans une allocution d'orientation, que ces organisations « visent à créer un état de blocage et de chaos ».

Dans une récente déclaration, Said Chanegriha a relevé que les sites et applications des réseaux sociaux sont devenus une tribune pour des réseaux du crime organisé, connus pour leur hostilité et leur haine envers l'État algérien, lesquels ne cessent de mener des campagnes subversives afin de déstabiliser notre pays et semer la zizanie entre les fils du même peuple. Aussi, a-t-il mis l'accent sur la mobilisation pour riposter et faire face à

l'ensemble des campagnes médiatiques et des plans hostiles.

Le général d'armée Said Chanegriha a rappelé les missions régaliennes de la Gendarmerie nationale, notamment le maintien de la sécurité publique, la protection des personnes et des biens, la liberté de circulation et la lutte contre le crime organisé. Par ailleurs, le chef d'état-major de l'ANP a mis en avant les progrès réalisés par ce corps républicain en matière d'acquisition de technologies de pointe liées aux preuves médico-légales, en plus de la sécurité des frontières terrestres et de la surveillance de tout ce qui porterait atteinte à la sécurité et à la sûreté du territoire national, à l'instar de l'immigration clandestine, le narcotrafic et le crime organisé. « Des missions sensibles notamment en cette conjoncture que traverse notre région », reconnaît le général d'armée Said Chanegriha.

R N